DATE DE DIFFUSION : MARS 2025

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

l'Europe s'engage dans le Massif Central
Fonds Européen de Développement Régional

Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

fabriques
architectures
paysages

PLAN DE PAYSAGE
MONTAGNE D'ARDÈCHE

PLAN DE PAYSAGE DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE

EAU ET HOSPITALITÉ : DÉVELOPPER UN TOURISME DE FRAÎCHEUR

CARNET 1 // DIAGNOSTIC PAYSAGER

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

l'Europe s'engage dans le Massif Central
Fonds Européen de Développement Régional

Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

fabriques
architectures
paysages

SOMMAIRE

I- Contexte territorial

Carte d'identité du territoire

II- Les structures paysagères

1. La Loire
2. Les grandes rivières : l'Ardèche et l'Allier
3. Les lignes de crêtes
4. Les vallées sinueuses
5. Les lacs

III- Les dynamiques paysagères

1. Un territoire agricole sillonné et façonné par l'eau
2. Des ressources naturelles variées, support d'une économie locale diversifiée
3. Une attractivité touristique 4 saisons liée à un climat et à des paysages contrastés
4. Des villages et hameaux dispersés au cadre de vie qualitatif

Plan Paysage de la "Montagne d'Ardèche"
Date de diffusion : Mars 2025

Ce document a été conçu par l'agence FABRIQUES Architectures Paysages, dans la cadre d'une commande de Communauté de Communes Montagne d'Ardèche.
Il précède deux documents composant la retranscription écrite du Plan Paysage de la "Montagne d'Ardèche" :
. Carnet 1 : Diagnostic paysager
. Carnet 2 : Objectifs de Qualité Paysagère
. Carnet 3 : Plan d'Action

Son élaboration a été suivie par un comité technique composé des instances suivantes :
. Communauté de Communes Montagne d'Ardèche : Mme. Céline Gallon-Gleyze

Ont participé à son élaboration :
. Alice LEPELTIER, Urbaniste, FABRIQUES
. Marie Huron, Paysagiste Conceptrice DE, FABRIQUES
. Lubin Aimé, Architecte DE-HMONP - Urbaniste, FABRIQUES

Toutes les illustrations cartographiques, schématiques et photographiques sont réalisées par Fabriques, ou le cas échéant, sont réalisées par la source mentionnée à proximité du document.

La Loire

L'Ardèche

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

l'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes et le Massif Central
Fonds d'européen de Développement Régional

Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

fabriques
architectures paysages

I- DIAGNOSTIC PAYSAGER

I. CONTEXTE TERRITORIAL



LOCALISATION : UN TERRITOIRE AU CROISEMENT D'ENTITÉS GÉOGRAPHIQUES MAJEURES

La Montagne d'Ardèche s'inscrit, d'un point vu géographique, dans le prolongement de la Haute-Loire. En effet, comme présenté dans le recueil des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes produit par la DREAL, ce territoire fait partie de l'ensemble des montagnes et plateaux du Massif Central. En témoigne sa morphologie rythmée par le relief où l'altitude descend rarement sous les 500m. Son altitude moyenne est de 1100m ce qui en fait la partie la plus élevée de l'Ardèche et lui confère une atmosphère unique dans le département. La Montagne d'Ardèche dévoile ainsi un paysage de campagnes d'altitude (élevage extensif, cultures fourragères) ponctué de montagnes boisées. Territoire de bascule, la Montagne d'Ardèche surplombe les contreforts Est du Massif Central, amorce les Cévennes et domine la vallée du Rhône. Ces paysages de hauteur alternant entre montagnes et plateaux, sont creusés par les eaux et sont marqués par de nombreuses vallées. La ligne de partage des eaux entre deux bassins hydrographiques nationaux majeurs : Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée, témoigne de l'importance hydrographique de ce territoire «château d'eau». Les flans de coteaux de part et d'autre de cette ligne organisent la distribution de la ressource eau : vers l'est, le Rhône et la Méditérranée et vers l'ouest, la Loire et la Bretagne.

La Montagne d'Ardèche à la jonction entre deux bassins versants



● Communauté de Communes Montagne d'Ardèche (CCMA)



© Fabriques



© Fabriques



© Fabriques

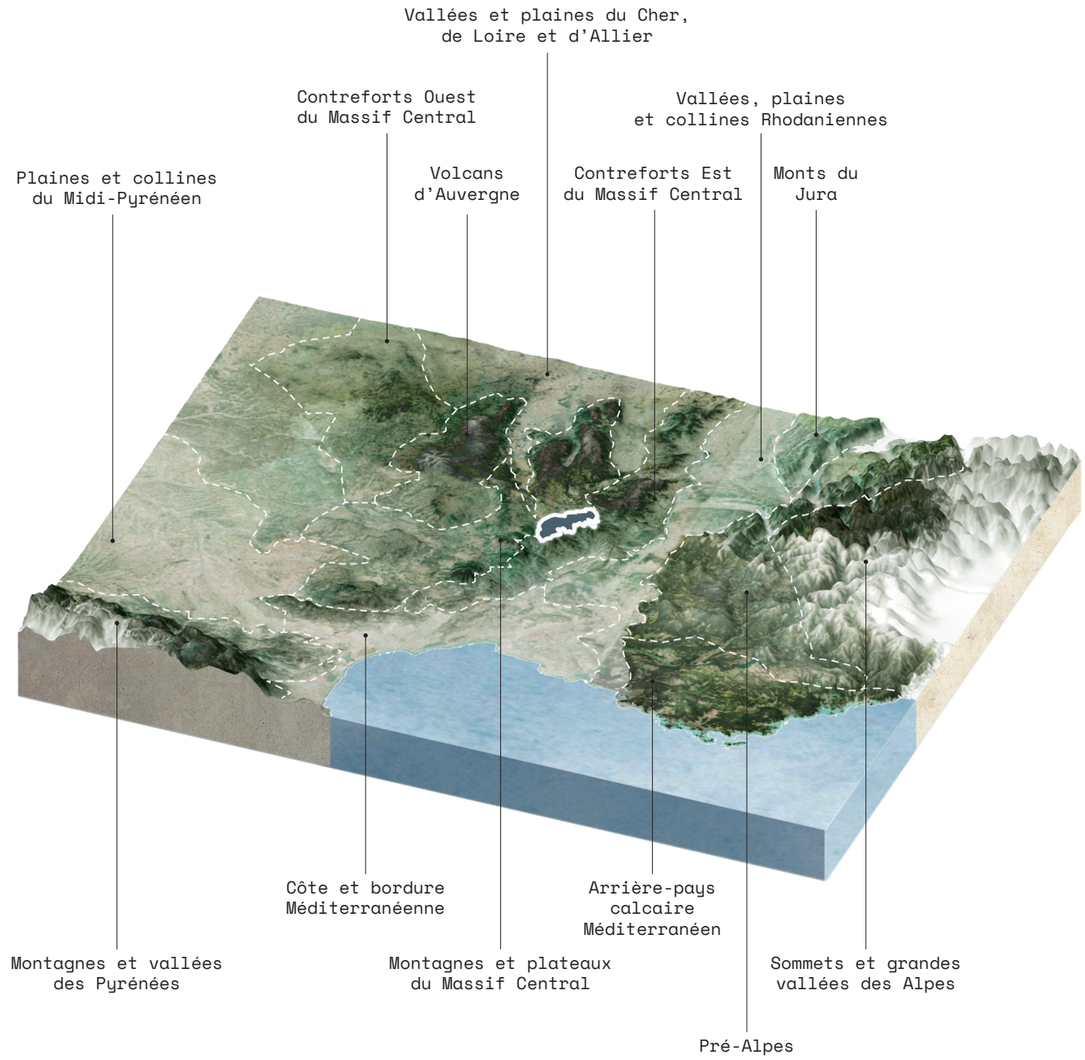

● **Communauté de Communes Montagne d'Ardèche**

La Montagne d'Ardèche : Paysage de bascule, en bordure du Massif central, surplombant la vallée du Rhône

Réalisation : Fabriques Architectures Paysages,QGIS 2023
Sources : IGN, BDTOPO 2021. Grands paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes, DREAL 2019. Diagnostic PLUi CC Montagne d'Ardèche. Données reliefs SMB

LES PAYSAGES DU TERRITOIRE

LA MONTAGNE, ENTRE SUCS ET BOUTIÈRES

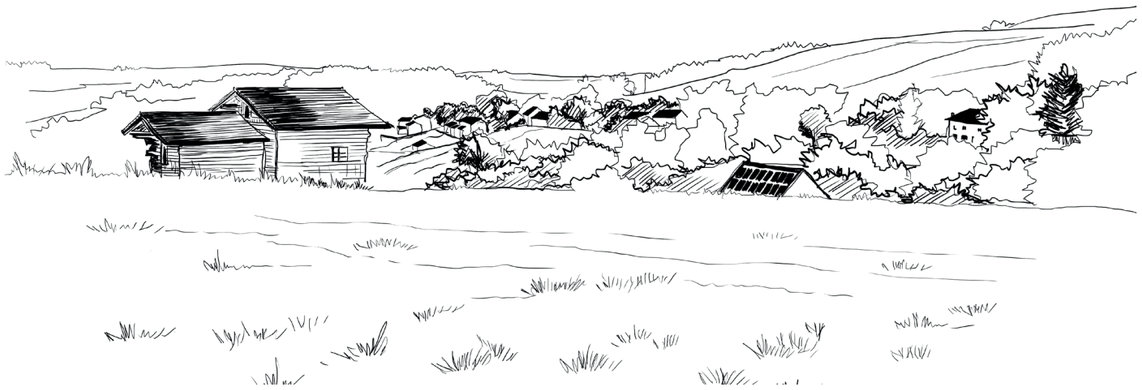

LE PLATEAU ARDÉCHOIS



LES PENTES



CARTE D'IDENTITÉ PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE

Le territoire de la Montagne d'Ardèche est un territoire influencé par une variété de paysages. Situé à l'extrémité ouest du département de l'Ardèche, au sud de la région Auvergne-Rhône-Alpes, il culmine en moyenne à 1100 mètres d'altitude et se dresse comme le territoire le plus haut du département.

Positionné à l'interface du Massif Central et de la vallée du Rhône, il est autant influencé par des climats montagnards, sur le nord en se rapprochant de l'Auvergne, que par des climats méditerranéens, au sud-est en se rapprochant des Cévennes. Cette situation d'interface offre un caractère très diversifié à ses paysages où on distingue trois grandes entités paysagères.

On retrouve sur la partie la plus au nord du territoire, l'entité paysagère de la Montagne, entre sucs et Boutières. On note ensuite l'entité paysagère du Plateau Ardéchois, comprenant le Pays des Sucs au nord-est ainsi que les plateaux boisés au sud-ouest. On retrouve enfin la troisième et dernière entité, les Pentes, à l'extrémité est du territoire. Il s'agit d'un territoire de rupture avec une forte déclivité, présentant parfois plus de 1000 mètres de dénivelé faisant le lien entre la Montagne d'Ardèche et d'autres territoires de relief comme les Cévennes. Cette géographie marquée par de nombreux reliefs offre un caractère très ouvert aux paysages du territoire. De très larges ouvertures visuelles sont perceptibles et offrent des panoramas à perte de vue, emblématiques du territoire.

LOCALISATION



LES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE



La Montagne, entre sucs et Boutières // © Fabriques



Le Plateau Ardéchois // © Fabriques



Les Pentes // © Fabriques



1/ LA MONTAGNE, ENTRE SUCS ET BOUTIÈRES

La Montagne, située dans le nord, est un territoire de reliefs contrastés. Elle se caractérise par de nombreuses vallées étroites et profondes en formes de « V ». Celles-ci sont localement appelées les *valats*. Il s'agit de vallées séparées par des crêtes longues et étroites, localement appelées les *serres*.

On lit dans ce paysage d'anciennes terrasses cultivées et des prairies pâturées sur les sommets. Cependant, la tendance générale est à la fermeture des paysages avec l'abandon des terrasses et la progression de la lande à genêts et des forêts.

Cette unité est marquée, aussi et surtout, par la présence du Mont Mézenc qui domine le territoire (1753m d'altitude) et du Mont-Gerbier-des-Joncs, qui abrite les sources de la Loire, alimentant les plateaux situés à l'ouest.



2/ LE PLATEAU ARDÉCHOIS

Le Plateau Ardéchois, comprend la majeure partie du territoire, avec deux sous-entités que sont le Pays des Sucs au nord-est et les plateaux boisés au sud-ouest.

A l'est, on retrouve un paysage très ouvert, fait de prairies extensives pâturées et de parcelles de cultures céréalières et fourragères.

Sur tout le plateau, la géologie volcanique est perceptible à travers plusieurs indices : sucs, anciens cratères, lacs, roche de construction...

La présence de l'eau se fait également sentir sur l'ensemble du plateau, notamment avec la présence de nombreuses tourbières.

Le boisement de cette partie du territoire diminue la lisibilité des sucs dans le paysage. On sent sur ce plateau une mutation qui tend au reboisement de certaines parcelles, limitant les ouvertures et percées visuelles présentes aujourd'hui. Elle modifie aussi l'image du territoire, d'un plateau agricole à un espace « naturel » boisé. Cette unité constituant une fin de plateau, offre toujours de grandes ouvertures visuelles et des horizons lointains, jusqu'à la chaîne des Alpes.



3/ LES PENTES

Les Pentes, territoire de rupture paysagère se situent à l'extrémité est du territoire. Les Pentes se divisent elles-même en trois entités : les pentes des Cévennes au sud, à l'interface entre Hautes-Cévennes et Cévennes Méridionales, la partie centrale descendant vers les contreforts escarpés du Tanargue et la partie nord marquant la fin des Monts du Vivarais. Cette unité est caractérisée par une ligne de rupture du relief marquant la bascule entre le plateau et les pentes : la ligne du partage des eaux entre les deux bassins versants majeurs du territoire. Cette unité est constituée d'une multitude de vallées isolées, où la présence de l'eau claire dans les gorges constitue un vrai atout pour le territoire. Les pentes abritent également les sources de l'Ardèche dont la vallée guide les flots vers le sud ouest et la confluence avec le Rhône.

Autrefois, ces versants étaient exploités en terrasses pour une agriculture vivrière, ils abritaient également des châtaigneraies mais la progression de la forêt est aussi notable sur ce territoire, ne laissant que de petites clairières autour des hameaux et faisant disparaître le petit patrimoine rural des murets de schiste et de granit. Les terrasses ont été progressivement abandonnées ainsi que certaines châtaigneraies. Plus proche des crêtes, les châtaigniers laissent place aux forêts de résineux. De même, les estives et prairies de basse altitude, délaissées, laissent place à la lande à genêts.

UN TERRITOIRE SUR LES PIÉMONTS DU MASSIF CENTRAL

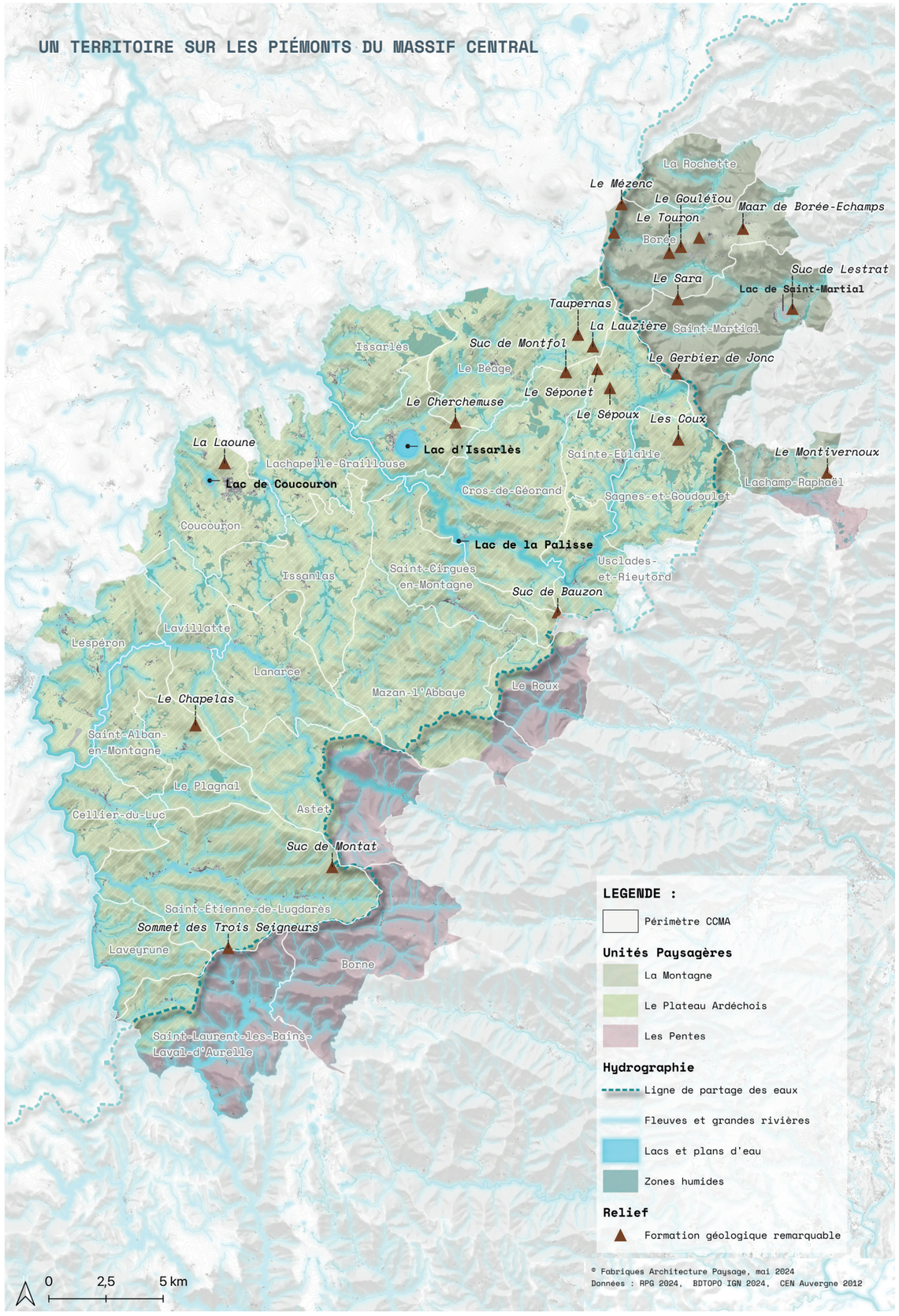



II. LES STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
l'Europe s'engage en Massif Central
Fonds européen de Développement Régional
Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes
fabriques
architectures paysages

LES PAYSAGES DE LA LOIRE



Le Mont Gerbier de Jonc // © Vallon tourisme



Source de la Loire au Mont Gerbier de Jonc // © ABC Saint-Nazaire


La Loire à travers les vallées boisées // © Le Progrès


La Loire passant à travers un village // © La truite capricieuse


La Loire passant à travers Rieutord// © Commune d'Usclades-et-Rieutord


Pêcheur sur la Loire // © 8pied6

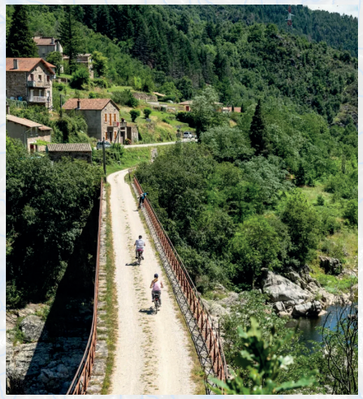
La Loire Sauvage à vélo // © Ardèche Guide

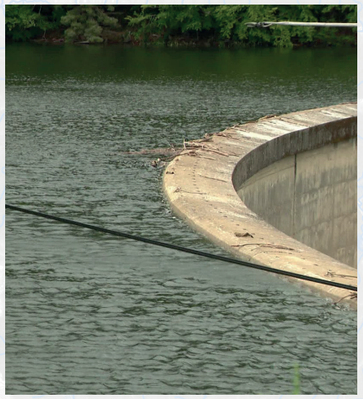
Barrage sur la Loire // © France 3 Région[1]

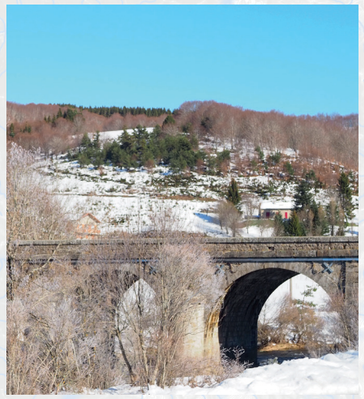
Pont sur la Loire // © Fabriques

[1]

1 LE FLEUVE LOIRE

Bien qu'irrigué par de nombreuses rivières, le territoire n'est vraiment traversé que par un seul fleuve structurant : la Loire.

Le territoire de la Montagne d'Ardèche possède un lien privilégié avec le fleuve de la Loire : le plus long fleuve de France. Celui-ci prend en effet sa source sur le territoire, et plus particulièrement au pied du Mont Gerbier de Jonc, situé sur la commune de Saint-Martial et culminant à 1 408 mètres d'altitude.

La Loire représente sur le territoire un milieu de vie complexe, constitué de nombreux méandres, bras morts, marais et forêts alluviales, abritant ainsi une biodiversité très riche. Elle est le support de nombreuses activités de loisirs de plein air, comme la pêche, la randonnée ou encore de cyclotourisme avec le projet de voie verte la « Loire Sauvage à vélo » qui longerait le fleuve sur tout le territoire.

Avant de rejoindre le département de la Haute-Loire, elle traverse des paysages de vallées encaissées, offrant des liens variés, plus ou moins de proximité, avec les villages qui la bordent. Elle marque ainsi pleinement l'identité nord du territoire.

LOCALISATION



LES RELATIONS VILLAGEOISES AVEC LA LOIRE


La Loire et le village de Sainte-Eulalie // © Fabriques


La Loire et le village du Rieutord // © Fabriques


La Loire et le lac du Lac-d'Issarlès // © Fabriques


La Loire et le village d'Issarlès // © Fabriques



© Fabriques AP, Données : BD Topo, BD Alti, RPG 2020, WaymarkedTrail

LES PAYSAGES AUTOUR DE L'ARDÈCHE ET DE L'ALLIER

L'ALLIER, ENTRE PÊCHE ET RANDONNÉE



Colonie l'Espoir à Laveyrune, témoin des vacances au bord d'Allier // © Colonie l'Espoir

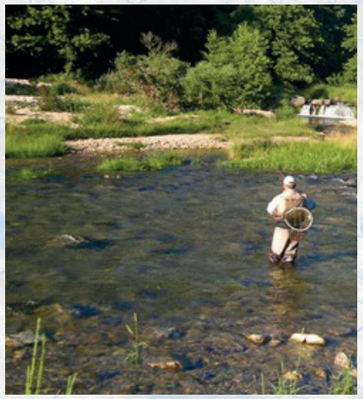

L'Allier, connu pour ses saumons et ses coins propices à la pêche à la mouche // © GR Infos



Jonction entre l'Allier et L'Espezonette // © Géoportail

L'ARDÈCHE, AUTOUR DES SOURCES ET D'ASTET





L'Ardèche en crue et en période de sécheresse // © France Bleue

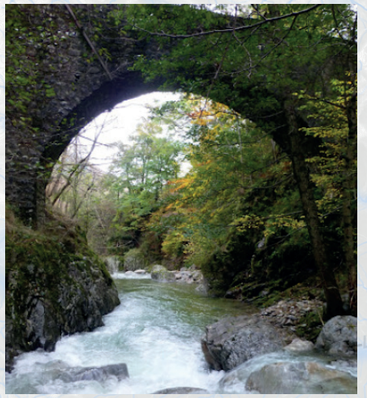

Pont sur l'Ardèche à Astet // © Google Maps

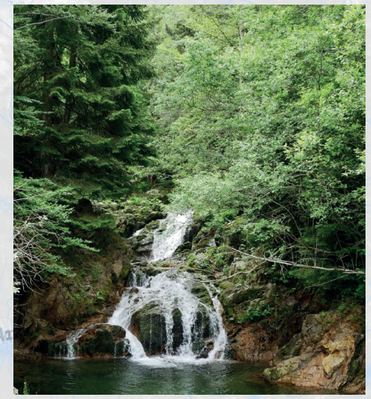

Source de l'Ardèche à Astet // © Ardèche Guide

PAYSAGES D'AVAL HORS DU TERRITOIRE



Le Bec de l'Allier et la rencontre avec la Loire // © Lozère Tourisme



Vue sur Langogne et le lac de Naussac alimenté par un affluent de l'Allier // © Commune de Langogne



Les visages touristiques de l'Ardèche // © Camping Mazet

2 LES GRANDES RIVIÈRES : L'ARDÈCHE ET L'ALLIER

Si la Loire marque la dorsale de l'hydrographie de la Montagne d'Ardèche, elle est secondée par deux grandes rivières : l'Allier et l'Ardèche. Ces rivières font le lien avec deux bassins de vie importants situés en dehors du territoire : Langogne à l'ouest, et Aubenas à l'est.

L'Allier longe la limite ouest du territoire. Il est l'un des principaux affluents de la Loire, qu'il rejoint près de Nevers. Il prend sa source à quelques kilomètres de la Montagne, en Lozère sur le Moure de la Gardille culminant à 1500m. L'Allier est une rivière puissante, encore sauvage, dont le cours à été très peu contraint par l'homme. Ses eaux sont plus vives que celle de la Loire en raison d'une pente cinq fois plus élevée. Cela engendre une érosion et un creusement des berges importants marquant la frontière entre le sud-ouest ardéchois et le nord-est lozèrien.

L'Ardèche prend sa source près du col de la Chavade, avant de quitter la Montagne d'Ardèche en direction de la vallée du Rhône. Elle entretient un lien fonctionnel avec la Loire au travers de la centrale hydroélectrique de Montpezat et de son système de barrage au cœur de la Montagne d'Ardèche : les lacs du Lac d'Issarlès, de la Palisse et du Gage permettent de stocker les eaux du plateau, plus particulièrement de la Loire et ses affluents. Ces stocks servent à alimenter la centrale hydroélectrique de Montpezat et sont ensuite rejetés dans l'Ardèche via la rivière de la Fontaulière.

En été, ces eaux sont aussi utilisées pour soutenir l'étiage en Basse Ardèche dont la forte attractivité touristique repose essentiellement sur les loisirs d'eau comme le canoë. 220 millions de m3 d'eau du bassin-versant de la Loire sont détournés ainsi chaque année vers l'Ardèche. Cela illustre le rôle de château d'eau de le Montagne ardéchoise.

LOCALISATION



PAYSAGES DES RIVIÈRES



Laveyrune entre l'Allier et ses ruisseaux affluents // © Colonie de l'Espoir



Gorges de l'Allier // © GR Infos



Gorges de l'Ardèche // ©Ardèche Guide



Astet, un village à la source de l'Ardèche // © Fabriques AP

L'ALLIER, UNE INTERFACE NATURELLE AVEC LA LOZÈRE

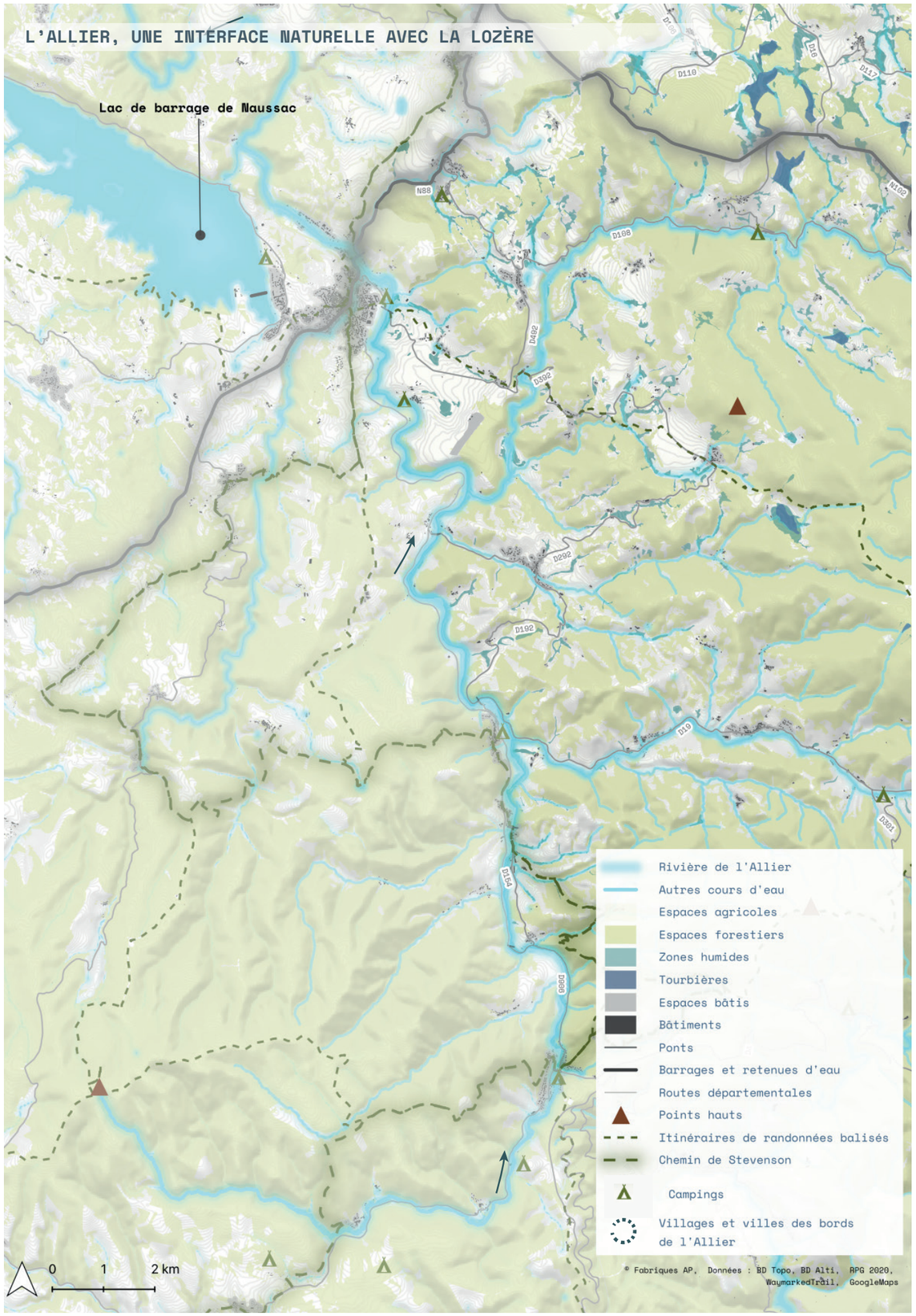

L'ARDÈCHE, UNE RELATION AMONT/AVAL ENTRE RESSOURCE ET DÉPENDANCE

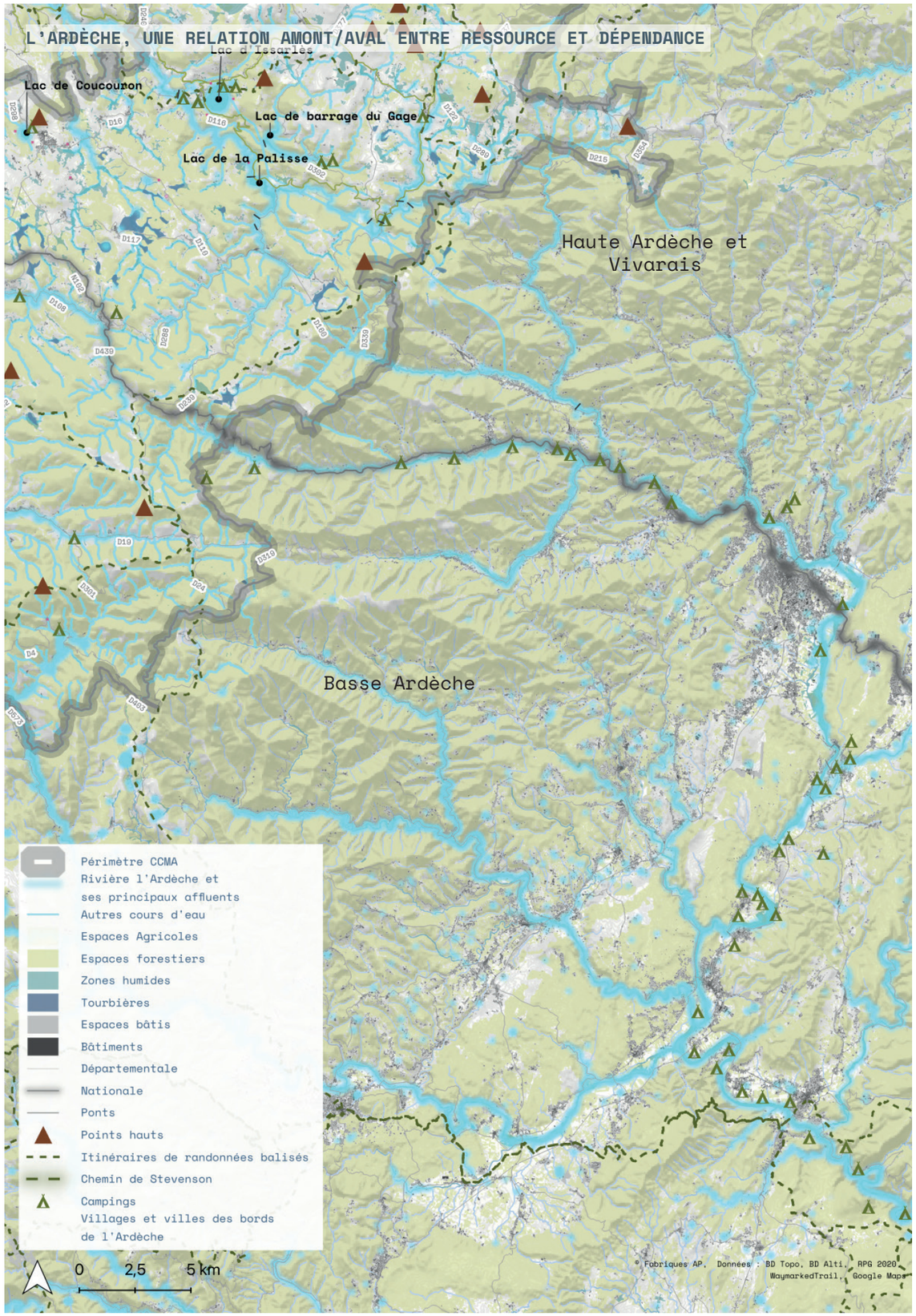

LES PAYSAGES DE CRÊTE


Des terrasses cultivées sur les crêtes de la montagne // © Fabriques


Des hauteurs historiquement dégagées se refermant progressivement // © Fabriques


Des lignes de crête boisées // © Fabriques


Des lignes de crête pâturées // © Fabriques

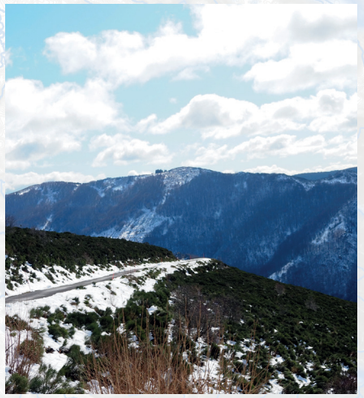
Des lignes de crête enneigées en hiver // © Fabriques


Une mosaïque agricole et forestière sur les hauteurs // © Fabriques


Un village perché sur la crête // © Fabriques


Des cols, nœuds de communication entre croisements routiers et départs de randonnée // © Fabriques

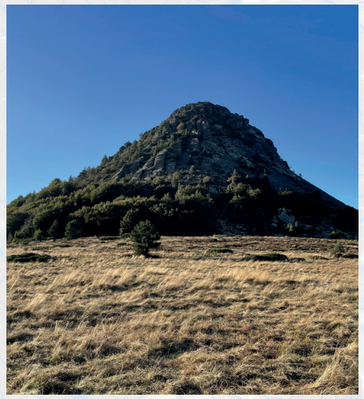
Les linéaires de crête ponctués par les sucs // © Fabriques

3 LES LIGNES DE CRÊTES

La Montagne Ardéchoise offre des paysages relativement variés entre plateau, pentes et monts. Des lignes de crête dégagées et visibles depuis la majeure partie du territoire représentent toutefois un motif paysager récurent, qui marque fortement l'identité du territoire.
On observe de très long linéaires de crêtes du côté ouest du territoire où le relief est haut mais relativement doux, et à l'inverse des linéaires de crêtes plus réduits et discontinus du côté des pentes cévenoles où le relief est plus découpé.
Ces lignes de crête sont souvent accompagnées d'une série de sommets dont de nombreux sucs volcaniques, visibles au loin et souvent identifiables par les locaux. Les crêtes représentent ainsi de véritables points de repères dans les paysages du territoire. On retrouve d'ailleurs une toponymie fortement marquée par ces reliefs partout sur le territoire (« route du col », ...).
Elles structurent les bassins de vie et représentent souvent des limites communales ou administratives. Les nombreux cols présents sur ces linéaires de crête permettent aux habitants de passer d'une vallée à l'autre et ainsi de relier différentes communes ou bassins de vie. Par leur situation stratégique ces lieux d'intersection sont aussi souvent identifiés et aménagés comme points de départs d'itinéraires de randonnée.

LOCALISATION

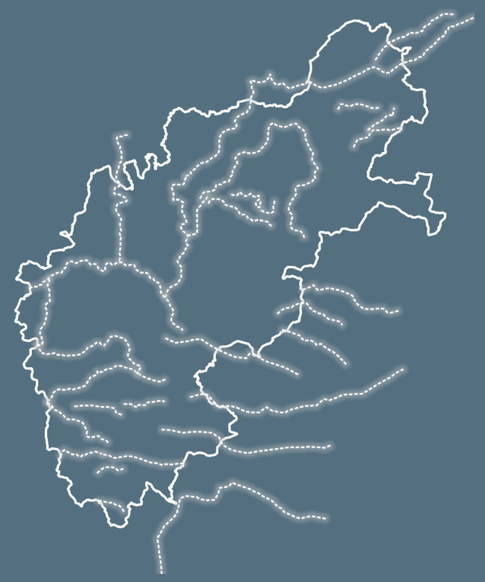

LES PAYSAGES DE CRÊTES DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE

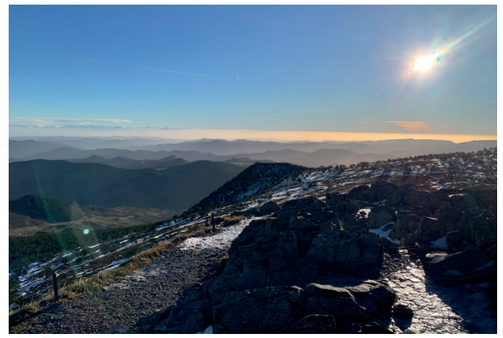
Des crêtes rocailleuses // © Fabriques


Des crêtes douces boisées ouvrant la vue sur les sommets alpins // © Fabriques


Des crêtes pâturées // © Fabriques


Des crêtes très découpées et boisées // © Le champs des possibles

LES LIGNES DE CRÊTES

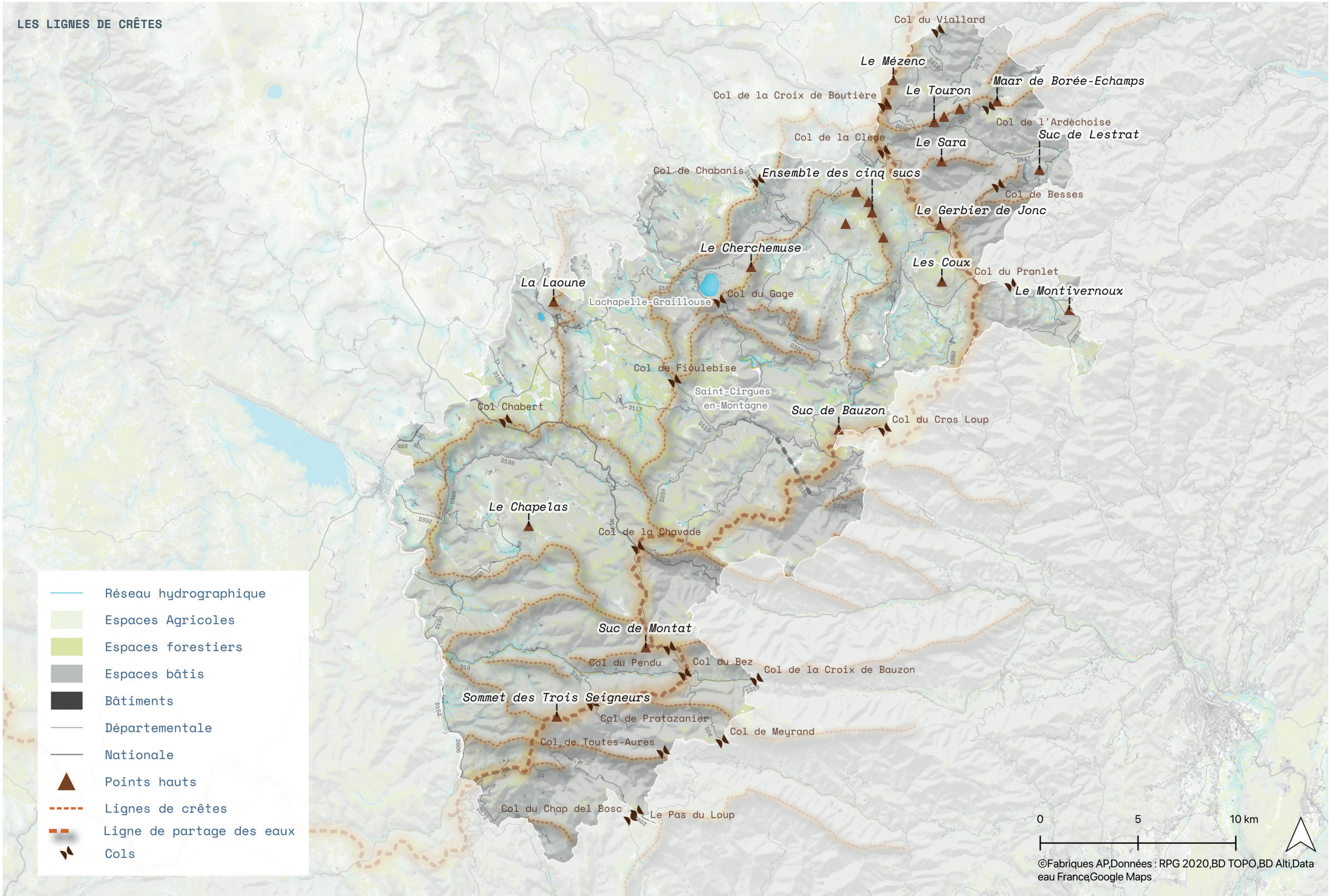

LES PAYSAGES DE VALLÉES



Vallée boisée et irriguée par un cours d'eau // © Fabriques



Vue surplombante sur une vallée, depuis une route à flanc de coteau // © Fabriques



Vallée ouverte dans laquelle un village s'est installé au bord de l'eau // © Fabriques



Vallée ouverte où l'urbanisation est remontée jusque sur les coteaux // © Fabriques



Vallée rocheuse irriguée par une rivière // © Fabriques

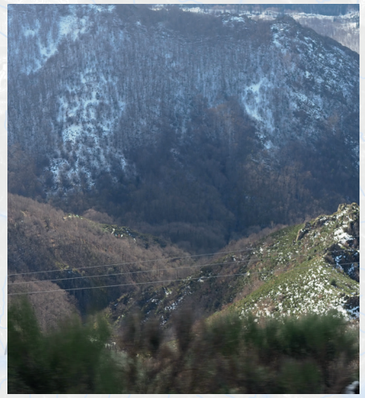

Vallée profonde et boisée // © Fabriques



Vallée encaissée habitée et pâturée // © Fabriques



Vallée ouverte favorable aux cultures // © Fabriques



Vallée encaissée dans laquelle un village dense s'est installé (Saint-Laurent-les-Bains) // © Fabriques

4 LES VALLÉES SINUEUSES

Si le territoire présente de nombreuses crêtes, il abrite également en effet miroir de nombreuses vallées.
On retrouve ainsi des vallées très profondes aux extrémités nord-ouest du territoire, sa partie montagneuse. Ici, les vallées traversent le territoire d'est en ouest et structurent les déplacements humains. On observe également des vallées profondes au sud-est du territoire. Celles-ci quittent le plateau et se dirigent vers les pentes plus abruptes des Cévennes. Des vallées plus douces jalonnent le plateau, notamment autour du fleuve de la Loire et de ses affluents.
Les vallées les plus abruptes sont rarement longées par les infrastructures de transport, qui ont privilégié des implantations sur les hauteurs, à flancs de coteaux. Les routes du territoire offrent ainsi souvent des vues surplombantes sur les vallées dont les fonds humides ou irrigués par des cours d'eau sont souvent masqués par un couvert végétal dense.
Avec ses nombreuses vallées, le territoire de la Montagne d'Ardèche représente un véritable territoire d'eau. Une toponymie très présente liée à l'eau en témoigne : Lanarce fait référence aux narses *-marécages, tourbières-*, Sagnes-et-Goudoulet fait référence aux sagnes *-prairies humides-* et aux goudoulets *-canaux d'irrigation-*. On retrouve également partout sur le territoire un petit patrimoine lié a l'eau (fontaines, lavoirs, trempadous, ...).

LOCALISATION

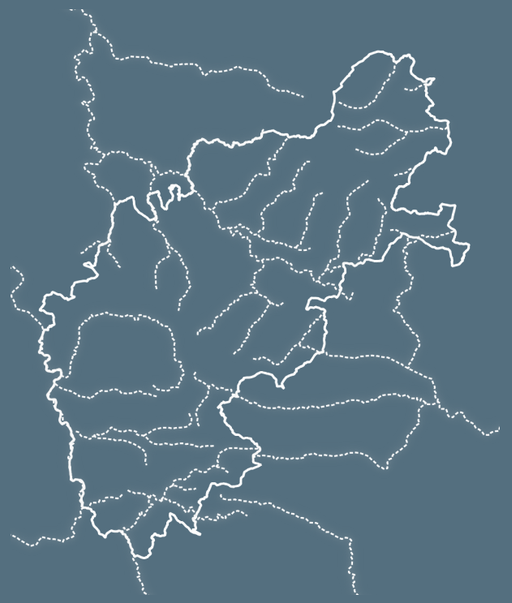

LES PAYSAGES DE VALLÉES DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE



Des vallées ouvertes et agricoles // © Fabriques



Des vallées pâturées // © Fabriques



Des vallées douces urbanisées // © Fabriques



Des vallées profondes et boisées // ©Fabriques

LES VALLÉES PROFONDES

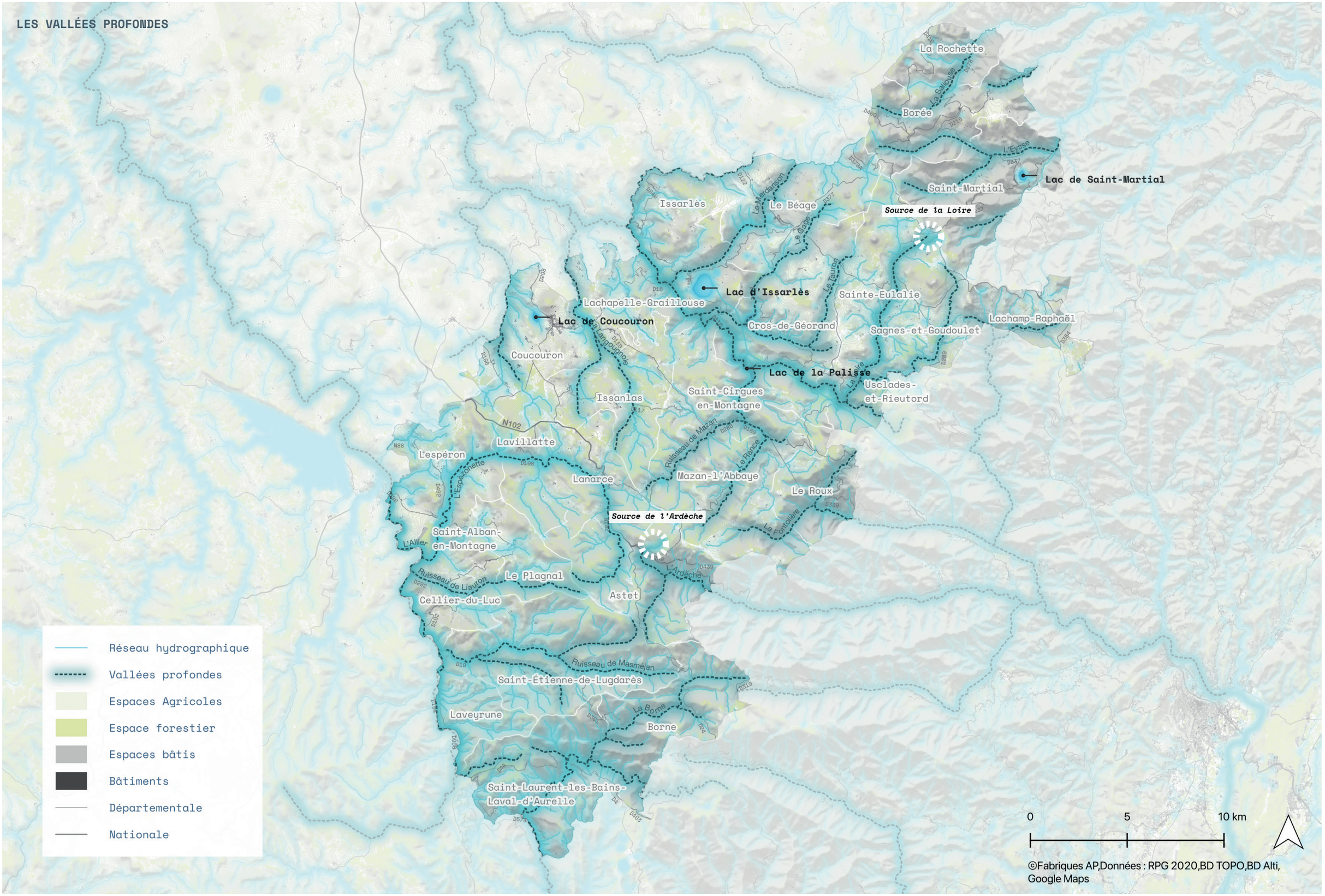

DES LACS EN RÉSEAU EN DÉPIT DU RELIEF : LE COMPLEXE HYDROÉLÉCTRIQUE DE MONTPEZAT

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE MONTPEZAT

Il aura fallu attendre 1941 pour que les premières études sur l'hydroélectricité soient lancées sur le territoire et que ce dernier tire parti de son hydrologie exceptionnelle. L'usine de Montpezat est mise en service en 1954 permettant à la Montagne d'Ardèche de se révéler comme territoire pionnier de l'hydroélectricité. L'usine repose sur un réseau de barrages et de retenues d'eau occupant le plateau. Entre les barrages de la Veyradère (amont) et celui du Pont de Veyrières (aval), trois retenues d'eau permettent de contrôler le débit de l'eau passant par l'usine. Ces trois réservoirs : le lac naturel du lac d'Issarlès et les lacs de barrage du Gage et de la Palisse, permettent de capter les eaux du plateau et de les relâcher en temps venu. Ces réservoirs sont reliés par des conduites d'eau parcourant au total 25 kms se terminant par une conduite forcée permettant de franchir le fort dénivelé entre le plateau et l'usine. Ce complexe produit chaque année environ 300 millions de kWH.

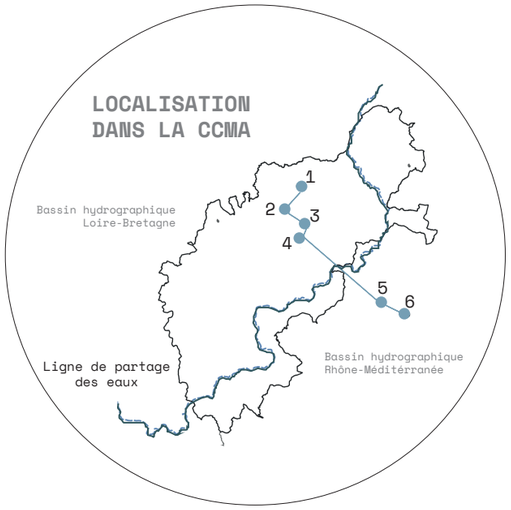

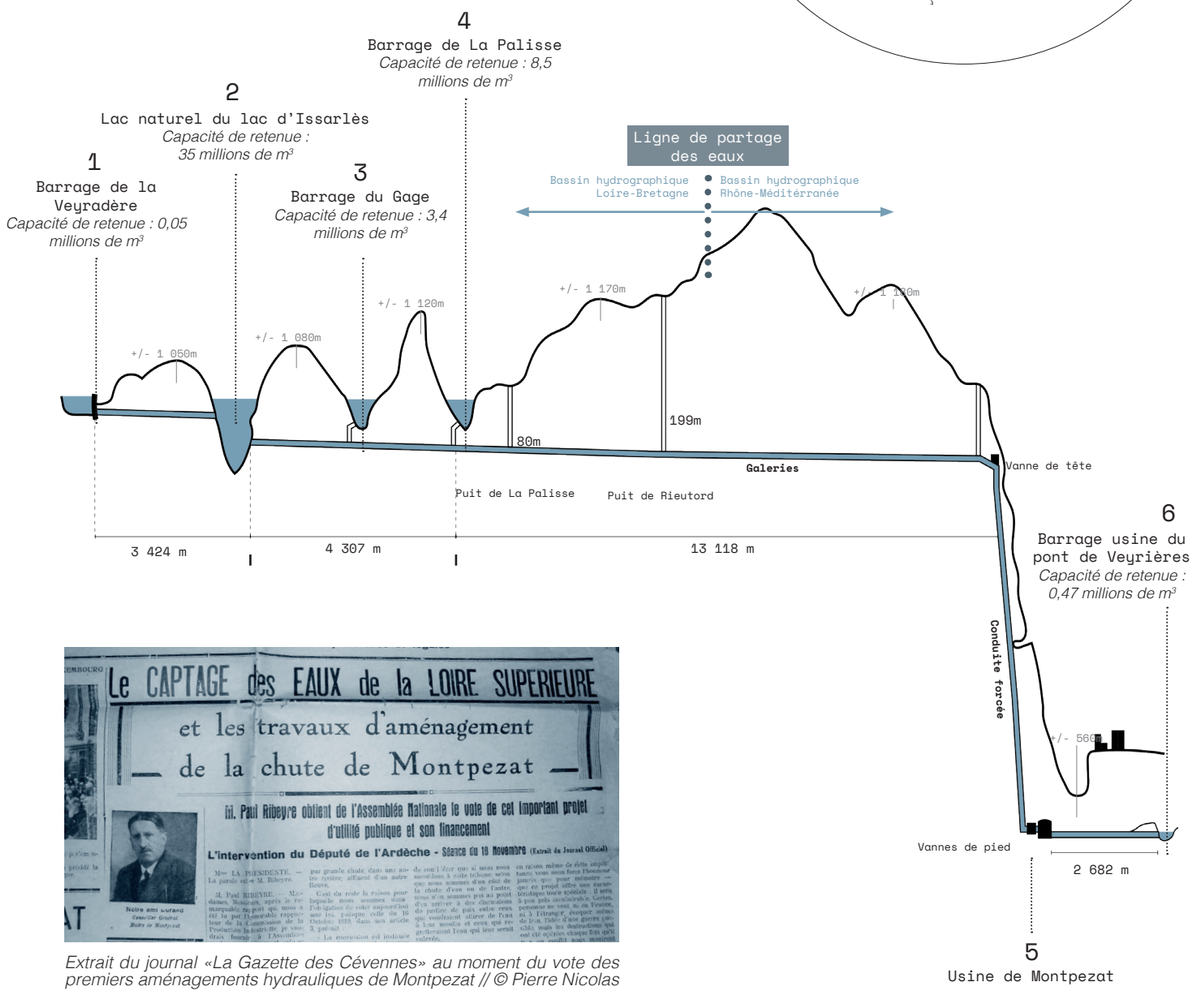

Le CAPTAGE des EAUX de la LOIRE SUPERIEURE
et les travaux d'aménagement
de la chute de Montpezat
M. Paul Ribeyre obtient de l'Assemblée Nationale le vote de cet important projet d'utilité publique et son financement
L'intervention du Député de l'Ardèche - Séance du 18 Novembre (Extrait du Journal Officiel)

Extrait du journal «La Gazette des Cévennes» au moment du vote des premiers aménagements hydrauliques de Montpezat // © Pierre Nicolas

5 LES LACS

Au-delà de ses cours d'eau et fleuves, le territoire de la Montagne d'Ardèche est ponctué par une série de lacs et de retenues d'eau. Qu'ils soient naturels ou ayant été aménagés par l'Homme à l'aide de barrages, ces lacs offrent des paysages remarquables, évoluant au fil des saisons, qui marquent l'identité du territoire. Ils accueillent un certain nombre d'activités touristiques ou de loisirs (baignade, base nautique, promenade, camping...) et présentent pour certains un dimension productive, alimentant l'usine hydroélectrique de Montpezat (La Palisse, le Lac-d'Issarlès). Ils présentent des atouts certains pour la biodiversité puisqu'ils offrent des milieux de vie très variés à la faune et à la flore locale. Ils se dressent comme de véritables écrins de nature, à la qualité environnementale et paysagère indéniable.

Il existe cependant de fortes disparités d'ambiances et d'aménagements entre les principaux lacs du territoire. Ces différences permettent à chacun de développer une identité spécifique sur laquelle baser sa politique touristique. Le lac d'Issarlès est le lac le plus développé en termes d'accueil touristique. Il se distingue par sa grande plage, son camping au bord de l'eau. Le lac de Coucouron ainsi que celui de Saint-Martial sont aujourd'hui déjà aussi des lieux touristiques qui soulèvent toutefois de nombreux potentiels de mise en valeur. Le lac de la Palisse est quant à lui aujourd'hui le lac le moins aménagé.

LOCALISATION

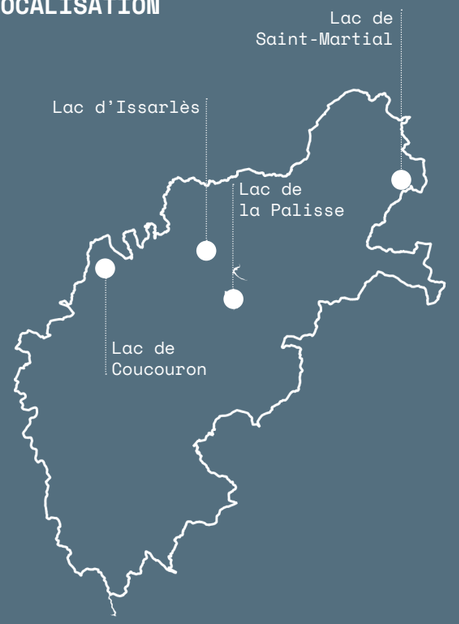

LES PAYSAGES DE LACS DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE



Point de vue sur le lac du Lac d'Issarlès // © Bevenguda



Vue depuis les rives du lac de Coucouron // © Fabriques



Le Lac de Saint-Martial dans son écrin montagneux // © Fabriques



Le lac de barrage de la Palisse // © Fabriques

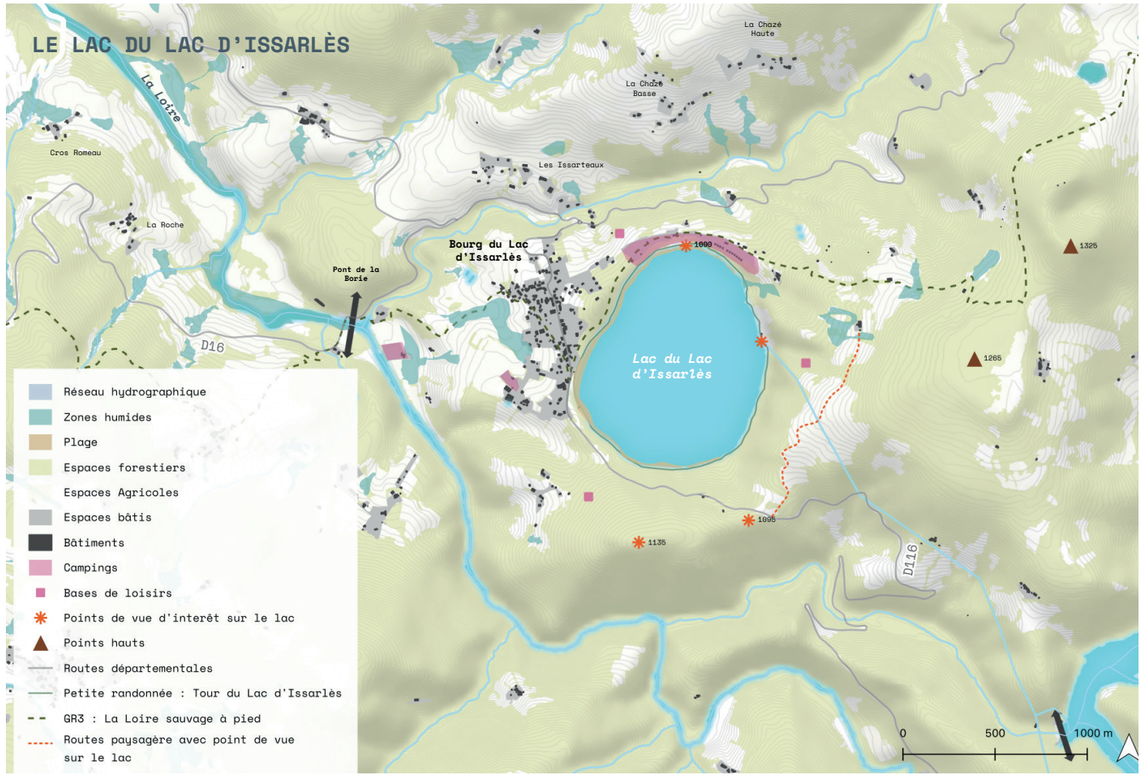

Données : BD TOPO, BD ALTI, Waymarked trail // ©Fabriques

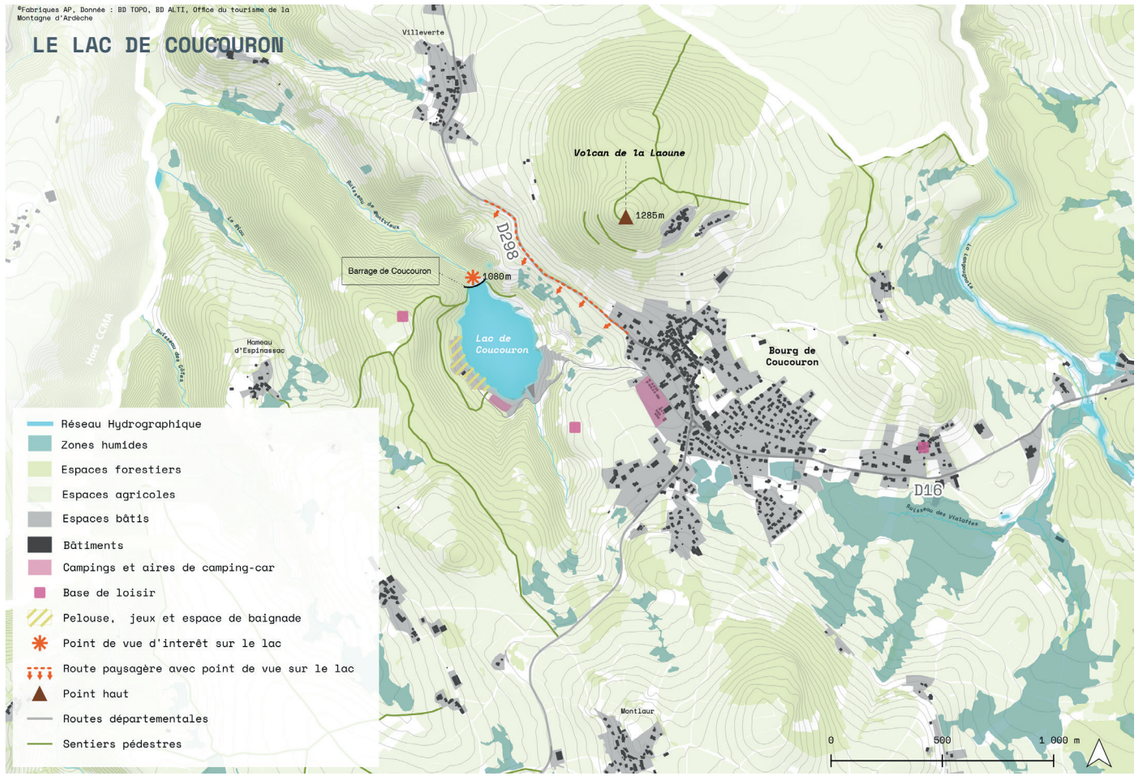

Données : BD TOPO, BD ALTI, Waymarked trail // ©Fabriques

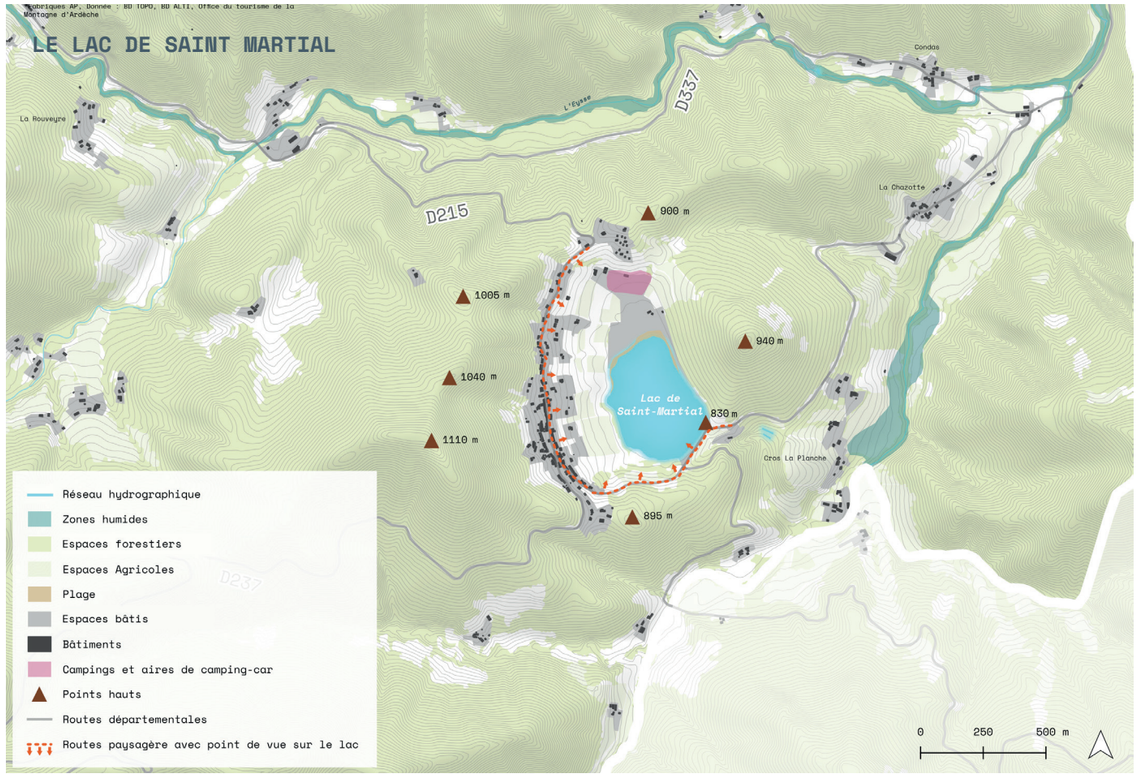

Données : BD TOPO, BD ALTI, Waymarked trail // ©Fabriques

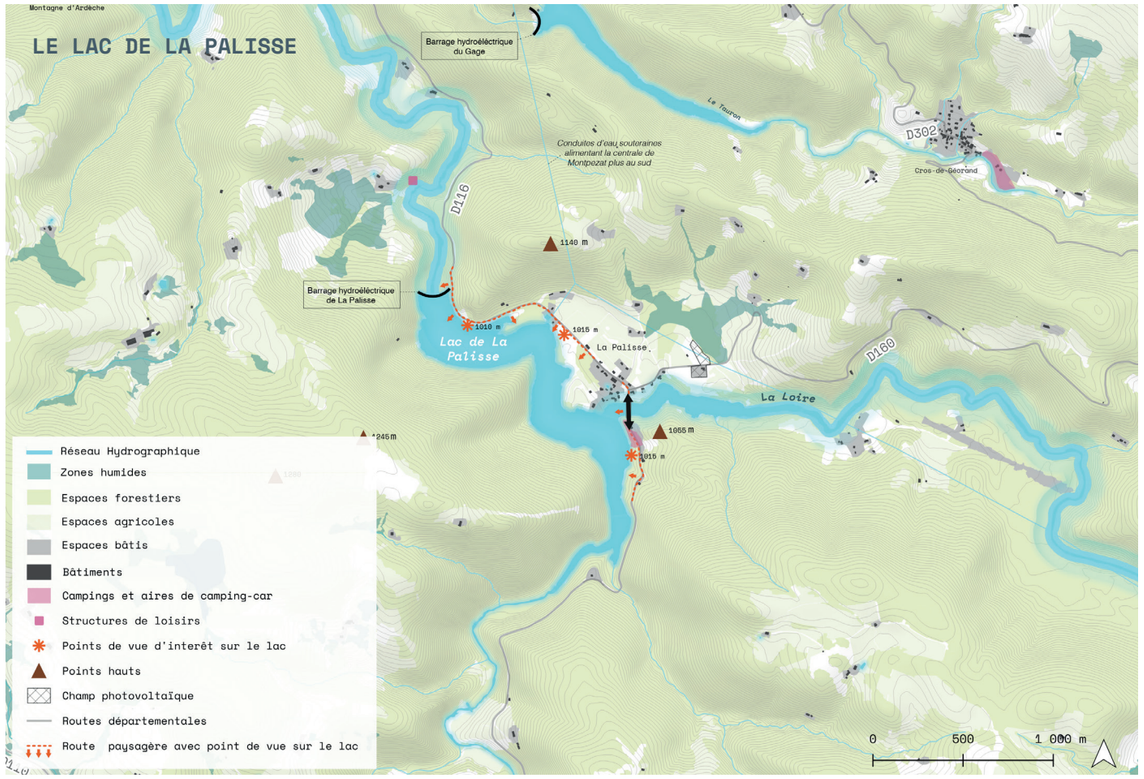

Données : BD TOPO, BD ALTI, Waymarked trail // ©Fabriques

LE LAC DE LA PALISSE

Le lac de la Palisse et l'ensemble qu'il forme avec la retenue d'eau du Gage sont une démonstration des ouvrages techniques ayant permis au territoire de devenir pionnier en matière d'hydroélectricité. Le paysage autour de ces retenues d'eau est encore peu aménagé et sauvage et est dominé par la figure grandiose des barrages qui permet une lecture technique et productive du territoire.


Lac de la Palisse glacé // © France Bleue


Vue sur le lac // © Fabriques



Aménagements ponctuels de jeux et chemins // © Fabriques


Abords et dispositif de franchissement de l'eau // © Fabriques


Pont de la Loire sur le lac // © Fabriques


Les berges enrochées // © Fabriques


Les berges denses et boisées // © Fabriques


La Palisse en période de faible étiage // © Fabriques

LE LAC DU LAC D'ISSARLÈS

Plus grand et seul lac naturel de la Montagne d'Ardèche, le Lac d'Issarlès alterne entre effervescence estivale et calme hivernal. Sa plage, ses guinguettes, ses nombreuses terrasses et magasins de produits locaux et de souvenirs, en font un lac grand public jouant le rôle de vitrine pour le territoire.


Bâtiments désaffecté au bord du lac // © Fabriques


La plage du lac en été // © Dauphiné Libéré


Dialogue entre village et lac // © Fabriques


Berges quand le niveau du lac baisse // © Camille Bruyère


Vue aérienne du Lac d'Issarlès // © Bevenguda


Vue sur le Mézenc depuis le lac // © A. Arnaud


Maison troglodytes aux abords du lac // © Fabriques

LE LAC DE COUCOURON

Le lac de Coucouron, caché au cœur du plateau agricole dans son écrin boisé est le lac des connaisseurs et des touristes, notamment camping-caristes, en recherche de calme. Il est fréquenté toute l'année par pêcheurs, baigneurs et promeneurs qui apprécient la variété des paysages qui se déploient autour du lac et ses berges naturelles et sauvages.


Vue vers la vallée à la sortie du barrage // © Fabriques


Première vue du lac depuis le village // © Fabriques


Coins calmes prisés des pêcheurs // © Fabriques


Le barrage , passage obligé du tour du lac // © Fabriques


Des abords boisés // © Fabriques


Le restaurant Au bord de l'eau // © Fabriques


L'aire de camping car prés du lac // © Fabriques


L'espace enherbé pendant les journées éstivales// © Fabriques

LE LAC DE SAINT-MARTIAL

Le lac de Saint-Martial est un lac de montagne ou les aménagements se font discrets. C'est un lac à la fréquentation familiale, populaire qui connait de fortes affluences lors des événements festifs qu'il accueille sur ses berges (VSD...). Les aménagements sont simples et conviviaux. Le lac est dominé par la silhouette longiligne du village qui se découpe à flan de montagne et contribue au charme du lieu.


Activités nautiques sur le lac // © Fabriques




Village de Saint-Martial // © Fabriques


Aménagement léger des berges // © Fabriques


Parking l'été, prairie le reste de l'année // © Fabriques


La silhouette du village depuis la rive est du lac // © Fabriques

III. LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
l'Europe s'engage le Massif Central
Fonds Européen de Développement Régional
Montagne d'Ardèche Communauté de Communes
fabriques architectures paysages

SYNTHÈSE DES ENJEUX

1 UNE DIVERSITÉ DE PAYSAGES LIÉS À L'EAU CARACTÉRISANT LE TERRITOIRE

- L'affirmation de la Montagne d'Ardèche comme **un territoire façonné par l'eau**
- La mise en valeur des **cours d'eau, des lacs, des tourbières, des zones humides et des sources** comme éléments fondateurs et caractéristiques des paysages locaux
- La sensibilisation sur **le rôle de château d'eau** du territoire

2 DES PRAIRIES EXTENSIVES JOUANT UN RÔLE D'ÉQUILIBRE POUR LE CYCLE DE L'EAU ET POUR LA BIODIVERSITÉ

- La préservation des **prairies**, des **zones humides** et des **tourbières** pour leur **rôle écologique**
- La sensibilisation sur le **rôle écologique et régulateur** de l'eau des prairies

3 LA FERMETURE PROGRESSIVE DES LARGES OUVERTURES PAYSAGÈRES CARACTÉRISANT LE PAYSAGE AGRICOLE

- La **reconquête des sommets forestiers** par le **retour de la pratique pastorale**
- La **gestion extensive** des massifs forestiers
- La **maitrise des fermetures de paysages** par la forêt

4 L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES BÂTIMENTS AGRICOLES VIS À VIS DES ENJEUX CLIMATIQUES ET SOCIÉTAUX

- La valorisation des **systèmes agricoles ancestraux** (faysses, estives montagnardes) comme moyen ingénieux de retrouver des **systèmes agricoles équilibrés**
- L'**adaptation des bâtiments agricoles** existants aux **usages contemporains**
- L'**inscription paysagère** des nouveaux bâtiments agricoles

5 DES PRODUCTIONS AGRICOLES À FORT POTENTIEL DE VALORISATION

- La préservation et la mise en valeur locale des **terroirs**, notamment à travers les **circuits courts**
- La mise en avant des **labels et marques locales** (Fingras du Mézenc, Bœuf des prairies fleuries, Les bios de l'Ardèche...)
- Le développement des infrastructures de **transformation des produits agricoles** sur le territoire
- La valorisation de **filières agricoles émergentes** (maraîchage, petits fruits ...)
- L'accompagnement des agriculteurs vers une **diversification agricole et économique**

1 UN TERRITOIRE AGRICOLE SILLONNÉ ET FAÇONNÉ PAR L'EAU

Traversé par la ligne du partage des eaux des bassins hydrographiques Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée, le paysage de la Montagne d'Ardèche est marqué par une hydrographie foisonnante. Sillonné par les cours d'eau de la Loire et de l'Ardèche qui y prennent leur source, et effleuré par l'Allier au sud-ouest, le territoire entier est irrigué par leurs innombrables affluents, notamment reconnus pour leurs qualités écologiques. Ces cours d'eau ont creusé des gorges abruptes, séparées par des crêtes, localement appelées serres. Celles-ci s'orientent vers le sud-est en direction des pentes des Cévennes, où elles se relient à la vallée du Rhône.

Là où le relief est plus doux, sur le grand plateau de l'ouest, la présence de l'eau est plus permanente. Le paysage est marqué par la présence nombreuses zones humides et tourbières ainsi que par des lacs comme ceux de Coucouron et d'Issarlès. Ces paysages très marqués par la ressource en eau, ont progressivement été appropriés par l'Homme, profitant de cette ressource pour mettre en place un système agricole historiquement tourné vers l'élevage bovin et caprin. Pâturages, prairies de fauches et cultures fourragères occupent encore aujourd'hui le plateau. Les pentes des Cévennes, plus rudes et majoritairement forestières, sont ponctuées de châtaigneraies exploitées pour leurs fruits et le tanin de châtaigner, utilisé pour l'alimentation des ruminants. La partie montagneuse du Nord dévoile un système de faysses. Ces terrasses de cultures entourées de murets de pierres sèches permettaient aux hommes de dompter le relief en retenant les dépôts organiques lors des ruissellement, créant ainsi un sol cultivable riche, permettant de diversifier les productions agricoles (vignes, maraîchage…).
Ce système historique exigeant, et inadapté à la mécanisation de l'agriculture, a progressivement été abandonné, tout comme les estives montagnardes, entraînant la fermeture de ces paysages au profit de la lande à genêts et des forêts. Emblématiques du patrimoine agricole de l'Ardèche, ces silhouettes continuent cependant à hanter ses montagnes et témoignent d'une gestion de l'eau historique très ingénieuse.

CHIFFRES CLEFS

30% du territoire est dédié aux terres agricoles

99% de ces terres sont utilisées pour l'élevage

20 000 hectares de prairies

LES PAYSAGES AGRICOLES DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE



Des prairies extensives sur le plateau // © Fabriques



D'anciennes terrasses agricoles dans les pentes historiquement cultivées : les faysses // © Fabriques



Des châtaigneraies sur les pentes des Cévennes // © Fabriques



Une diversification des paysages agricoles avec l'émergence de projets agricoles nouveaux // © Le champs des possibles


Zone humide © Fabriques

1/ UN PAYSAGE PRAIRIAL AU SERVICE DU CYCLE DE L'EAU

Le système pastoral de la Montagne ardéchoise compte 20 000 hectares de pâturages extensifs destinés à l'élevage bovin et caprin, concentrés principalement sur son plateau ainsi que sur sa partie montagneuse. Ce type d'agriculture participe pleinement au système hydrographique complexe de ce territoire surnommé le « château d'eau ». En effet, avec la présence sur le territoire des sources de la Loire et de l'Ardèche ainsi que de la ligne du partage des eaux entre deux bassins hydrographiques majeurs : Loire-Bretagne et Rhône-Méditérannée, la Montagne d'Ardèche porte des enjeux hydrographiques qui dépassent son territoire administratif. Les prairies jouent un rôle régulateur dans le cycle de l'eau en limitant l'érosion des sols, en favorisant l'infiltration des eaux pluviales dans le sol et en diminuant l'évapotranspiration lors de fortes chaleurs. Elles permettent aussi de filtrer les eaux qui pénètrent dans les nappes et participent à leurs qualités écologiques. Situées en tête de bassins versants, les prairies jouent ainsi un rôle fondamental dans l'équilibre des paysages et du cycle de l'eau.

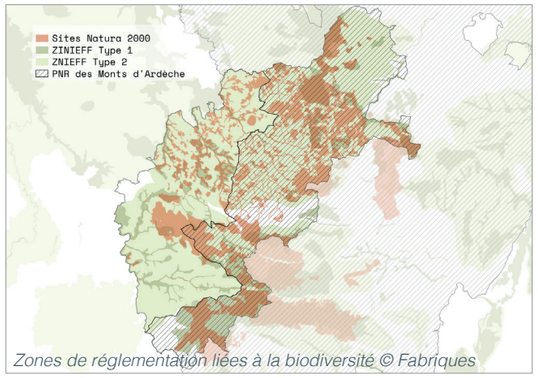

Zones de réglementation liées à la biodiversité © Fabriques

2/ UN SYSTÈME AGRO-PASTORAL EXTENSIF, REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ

La Montagne d'Ardèche et notamment son plateau agricole, traversé par de nombreux ruisseaux et rivières, est moucheté de zones humides mais aussi de tourbières (milieux saturés en eau ou la matière organique s'accumule plus rapidement qu'elle ne se dégrade). Cet écosystème naturel, souvent associé à une gestion agricole extensive, engendre une mosaïque d'habitats écologiques (dont 5 d'intérêt communautaire faisant l'objet de zones Natura 2000) et garantit une biodiversité riche, mise en lumière par la cinquantaine de ZNIEFF et les trois Espaces Naturels Sensibles présents sur le territoire : le Massif des monts Gerbier et Mézenc ; les Tourbières et ruisseaux à loutres du plateau de Coucouron ; et le Massif du Tanargues et les gorges de la Borne. On retrouve sur le territoire des espèces rares comme le crapaud sonneur à ventre jaune la loutre d'Europe ou la ligulaire de Sibérie.
A la fois riches et variés, les paysages humides de la Montagne d'Ardèche soulèvent ainsi de nombreux enjeux liés à la biodiversité.

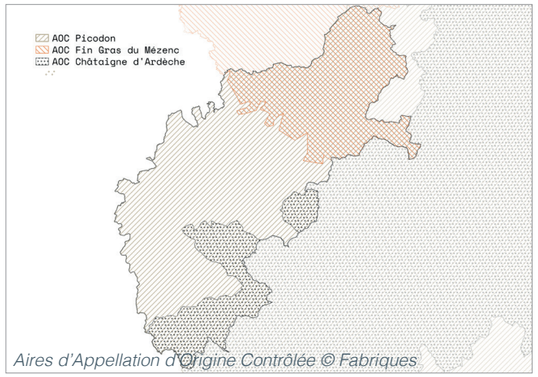

Aires d'Appellation d'Origine Contrôlée © Fabriques

3/ UN TERROIR NOURRICIER EN COURS DE DIVERSIFICATION

Les prairies fleuries de la Montagne d'Ardèche sont le socle d'une agriculture d'élevage extensive où les bovins (les races Aubrac, Charolaise et Salers sont dominantes) sont élevés pour leurs viandes et leur lait et permettent de produire l'équivalent de 10 fois ce que consomment les habitants du territoire. On retrouve aussi plusieurs élevages caprins tournés vers la transformation fromagère. Cette agriculture historique est distinguée par deux Appellation d'Origine Contrôlée : l'AOC Fin Gras du Mézenc (viande) et l'AOC Picodon (fromage).
Ce système agricole est dynamique et continue d'évoluer avec la volonté récente des éleveurs locaux de développer des ateliers de transformation sur le territoire pour le fromage et la charcuterie. Par ailleurs, on observe une diversification des pratiques, avec l'arrivée de jeunes maraîchers et la reprise de l'exploitation de la châtaigne (AOC Châtaigne d'Ardèche) et le développe ment des activités autour des petits fruits (sauvages ou cultivés).


© Fabriques


© Fabriques

4/ UNE ÉVOLUTION DU MODÈLE ET DES BESOINS AGRICOLES PERCEPTIBLE DANS LE PAYSAGE

Bien qu'ayant conservé sont orientation historique autour de l'élevage extensif, les pratiques agricoles sur le territoire évoluent. On observe une augmentation de la taille des fermes ; les bâtiments agricoles traditionnels ne répondent plus aux besoins actuels des agriculteurs. On observe d'une part l'augmentation de la vacance des bâtiment historiques et d'autre part l'apparition de nouveaux bâtiments agricoles de grandes dimensions ayant souvent un fort impact sur le paysage en raison de leurs implantations et de leur aspect (introduction de nouveaux matériaux et couleurs, implantation en rupture avec le relief, importants travaux de terrassement…).
Par ailleurs, les exploitants agricoles ont progressivement abandonné certaines estives, notamment sur les sommets où l'on observe une progression du couvert forestier. Le système de *faysses* perd sa dimension productive mais perdure comme témoin d'un modèle agricole passé. Certaines parcelles du plateau connaissent également des reboisements, entraînant la fermeture de certaines percées visuelles : l'identité paysagère historiquement très ouverte du territoire, tend ainsi à se refermer au profit de la forêt.

UN TERRITOIRE AGRICOLE SILLONNÉ ET FAÇONNÉ PAR L'EAU

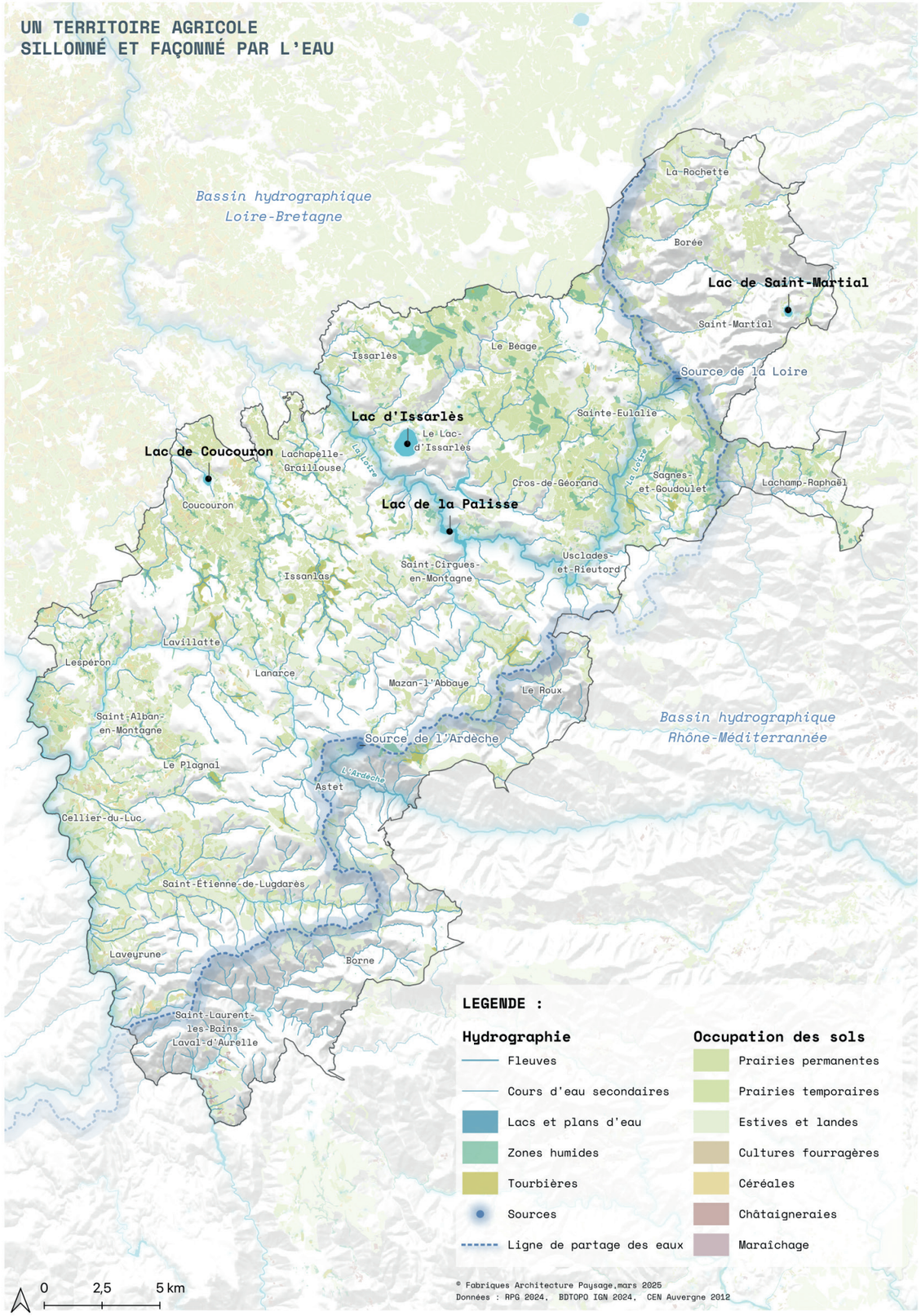

SYNTHÈSE DES ENJEUX

1 UN TERRITOIRE «CHÂTEAU D'EAU»

- La sensibilisation sur le rôle de **château d'eau** du territoire
- La préservation de la **qualité** et de la **quantité d'eau**
- La **valorisation touristique** des **paysages de fraîcheur** liés à l'eau
- L'affirmation de l'importance du **rôle des ouvrages hydrauliques** dans les paysages et la vie du territoire et des territoires voisins

2 UN PAYSAGE NOURRICIER À L'IDENTITÉ LOCALE FORTE

- La préservation des **sols nourriciers** du territoire
- La valorisation de la **culture agricole locale**

3 DES MASSIFS FORESTIERS PROGRESSANT, SUPPORTS POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS

- La **valorisation locale du bois** par la diversification de ses débouchés
- La valorisation des massifs forestiers par la **diversification des activités touristiques** proposées
- La préservation des massifs forestiers par une **gestion extensive** et un aménagement frugal et limité
- L'**adaptation des paysages forestiers au changement climatique**

4 UN SOUS-SOL VOLCANIQUE À FORT POTENTIEL DE VALORISATION

- La mise en valeur du **patrimoine géologique** dans les **constructions locales** (roche basaltique...)
- La valorisation culturelle du **passé minier** du territoire
- La valorisation du **potentiel géothermique du sous-sol** pour développer les énergies renouvelables

5 UN TERRITOIRE OPTIMAL POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- La production d'**énergies renouvelables adaptée aux besoins locaux** et aux prescritpions du SCoT
- L'**insertion paysagère** des équipements de production d'énergies renouvelables dans le grand paysage comme dans les cœurs de bourg (éoliennes, panneaux photovoltaïques...)
- La reconnaissance de **la Montagne d'Ardèche comme territoire pionnier** de la production d'énergies renouvelables : barrages, éoliennes...

2 DES RESSOURCES NATURELLES VARIÉES, SUPPORT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE DIVERSIFIÉE

Le paysage de la montagne d'Ardèche n'est pas un simple objet de contemplation, les différents éléments qui le composent sont le support d'une économie locale basée sur l'exploitation des ressources naturelles du territoire. Ce paysage porte ainsi la marque des hommes qui l'ont façonné, apprivoisé et exploité pour en tirer les ressources nécessaires à leur survie et à leur confort.

L'identité paysagère de la Montagne d'Ardèche est d'abord un dialogue entre paysage agricole et forestier. Le caractère nourricier des sols, est célébré à travers des fêtes locales (comme celle de la myrtille ou des champignons) dont le rayonnement dépasse largement le territoire, mais aussi à travers une identité locale fortement liée aux activités d'élevage.

Cependant, l'abandon de certaines prairies et estives favorise la progression des espaces forestiers, induisant de plus en plus le rapprochement des franges forestières et des villages, et soulevant de nouveaux enjeux. L'étage de végétation montagnard (de 800m à 1400m) mêle des essences de résineux comme le sapin ou l'épicéa, accompagnées par la lande. Sous 800m, on retrouve des boisements spontanés de feuillus comme le châtaigner et le hêtre et des massifs de pin sylvestre. On constate aussi l'apparition de nouvelles essences comme le pin maritime sur la partie cévenole. Les 56 193 hectares de forêts offrent un potentiel certain pour l'exploitation du bois et pour sa valorisation sous différents dérivés.

Ces arbres s'enracinent dans un sous-sol à la géologie remarquable, liée à l'ancienne activité volcanique du secteur. Ce sous-sol a pendant plusieurs siècles été exploité par l'activité minière (depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la fin du XXe) et encore aujourd'hui par les carrières (basalte, sable basaltique...).

Enfin, avec le développement contemporain des énergies renouvelables, exploitant notamment le potentiel éolien du secteur, la production énergétique est aujourd'hui excédentaire par rapport au besoin du territoire (près de 400 000 MWh produits pour 200 000 MWh consommés) et présente encore des potentiels de développement.

CHIFFRES CLEFS

67% du territoire est occupé par les forêts

400 000 MWh produits par an par les énergies renouvelables du territoire

LES PAYSAGES PRODUCTIFS DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE



Des estives et des landes, support d'élevage // © Fabriques



De grandes étendues forestières // © Fabriques



Des carrières révélant la géologie locale, Maar de Borée // © DREAL AURA



L'exploitation du potentiel éolien avec l'implantation d'un parc éolien en ligne de crête // © Fabriques

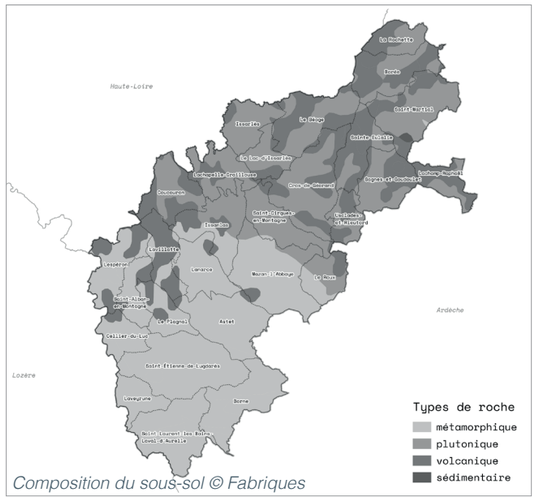

Composition du sous-sol © Fabriques


Mats éoliens © Fabriques


Bâtiment agricole et toiture photovoltaïque © Fabriques

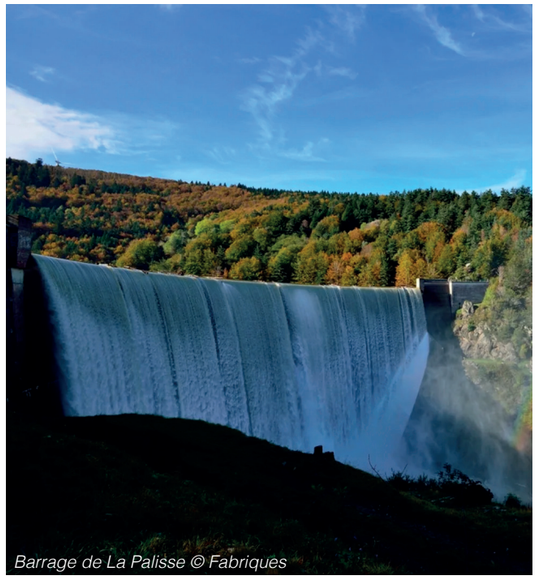
Barrage de La Palisse © Fabriques

1/ *LE SOL ET LE SOUS-SOL* : UNE EXPLOITATION DE LA FORÊT ET DE LA ROCHE

Les forêts de la Montagne d'Ardèche couvrent 67% du territoire et sont le support d'une économie de première transformation du bois (sciage, tranchage, déroulage). Une partie de ce bois alimente la filière bois-énergie locale qui produit environ 30 000 MWh d'énergie par an (2e ENR du territoire) mais elle est majoritairement exportée.
Avec la croissance des surfaces forestières, qui se rapprochent des noyaux bâtis, et la prolongation des sécheresses, ces paysages doivent faire l'objet d'une vigilance particulière vis-à-vis du risque incendie.
Le territoire est aussi exploité pour son sous-sol rocheux. Cette activité est venue marquer le paysage, d'abord par l'activité minière (filon de spath fluor de Saint-Laurent-les-Bains utilisé dans l'industrie céramique) mais aussi par des carrières de taille modeste qui exploitent les gisements de roches dures d'origines volcaniques (basaltes et sables basaltiques principalement) à Lavillatte, Borée, Sagnes-et-Goudoulet et Usclades-et-Rieutord (récemment fermée).
Au delà de l'extraction des ressources du sous sol, le territoire pourrait, selon l'inventaire régional du potentiel géothermique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, présenter un potentiel de développement de la géothermie de surface en utilisant des sondes verticales.

2/ *LE VENT* : UNE RESSOURCE CLÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE

Le paysage de la Montagne d'Ardèche est particulièrement propice au développement de l'éolien en raison de sa configuration géographique et de ses vents dominants comme la burle qui balaye le plateau en hiver. Il porte par conséquent les marques d'une politique volontariste en matière de développement éolien. Les 64 mâts présents sur le territoire accompagnent de leurs silhouettes élancées les lignes de crêtes du territoire. Ces installations permettent de produire 87% des 400 000 MWh totaux produits par les ENR localement. Cette électricité alimente les circuits locaux et le surplus (conséquent) est exporté vers d'autres territoires.

3/ *LE SOLEIL* : UN PAYSAGE PHOTOVOLTAÏQUE EN DÉVELOPPEMENT

Le territoire présente également un fort potentiel photovoltaïque avec ses 2 000 heures d'ensoleillement par an. L'observatoire climat, air, énergie de la région AURA établit un potentiel de production d'environ 63 000 MWh en exploitant notamment les toitures des logements individuels.
Cette énergie est cependant encore très peu développée sur le territoire. En 2022, on comptait seulement une soixantaine d'implantations.
Cependant, au vu de la production électrique éolienne couvrant largement les besoins de habitants, des installations solaires thermiques suffiraient sans doute pour compléter les possibilités d'autoconsommation sur le territoire.

4/ *L'EAU* : UNE RESSOURCE AUX SERVICES MULTIPLES

Au cours du temps, les populations ont su tirer parti des ressources hydrologiques riches de la Montagne Ardéchoise. En effet, elles sont le support d'activités de loisir qui marquent l'identité du territoire : lacs et rivières reconnus pour leurs ressources piscicoles (truites, perches, carpes), source d'eau chaude (53°) jaillissant au cœur de Saint-Laurent-les-Bains - Laval d'Aurelle ayant tourné la commune vers le thermalisme... Cette hydrographie remarquable témoigne aussi d'un fort potentiel en matière de tourisme de fraîcheur qui pourrait influencer le paysage et les aménagements touristiques sur le territoire dans les années à venir.
Par ailleurs, ce paysage fait aussi l'objet d'une exploitation primaire pour l'eau potable, en puisant principalement dans les masses d'eau souterraines des massifs volcaniques du Dévès et du Velay, mais aussi pour la production d'électricité. En effet le territoire abrite l'usine hydroélectrique de Montpezat fonctionnant en réseau avec 4 barrages (La Palisse, Le Gage, La Veyradère et le pont de Veyrrières, construits entre 1954 et 1986).Ceux-ci permettent de capter et de stocker l'eau pour alimenter l'usine. Ces installations structurantes dans le paysage permettent aussi de produire 280 GWh par an, soit la consommation de 40% du département de l'Ardèche.
Au-delà de la production d'électricité, ces installations influencent l'hydrologie locale en absorbant les changements de débit engendrés par les périodes de crues à l'automne, et en garantissant un débit minimum en période de sécheresse. Elles permettent ainsi aux habitants de bénéficier d'un paysage hydrique stable selon les saisons. Malgré ces atouts, la Montagne d'Ardèche n'échappe pas aux enjeux liés aux changements climatiques, et voit, comme ailleurs, croître sa sensibilité au phénomène de stress hydrique.

DES RESSOURCES NATURELLES VARIÉES, SUPPORT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE DIVERSIFIÉE

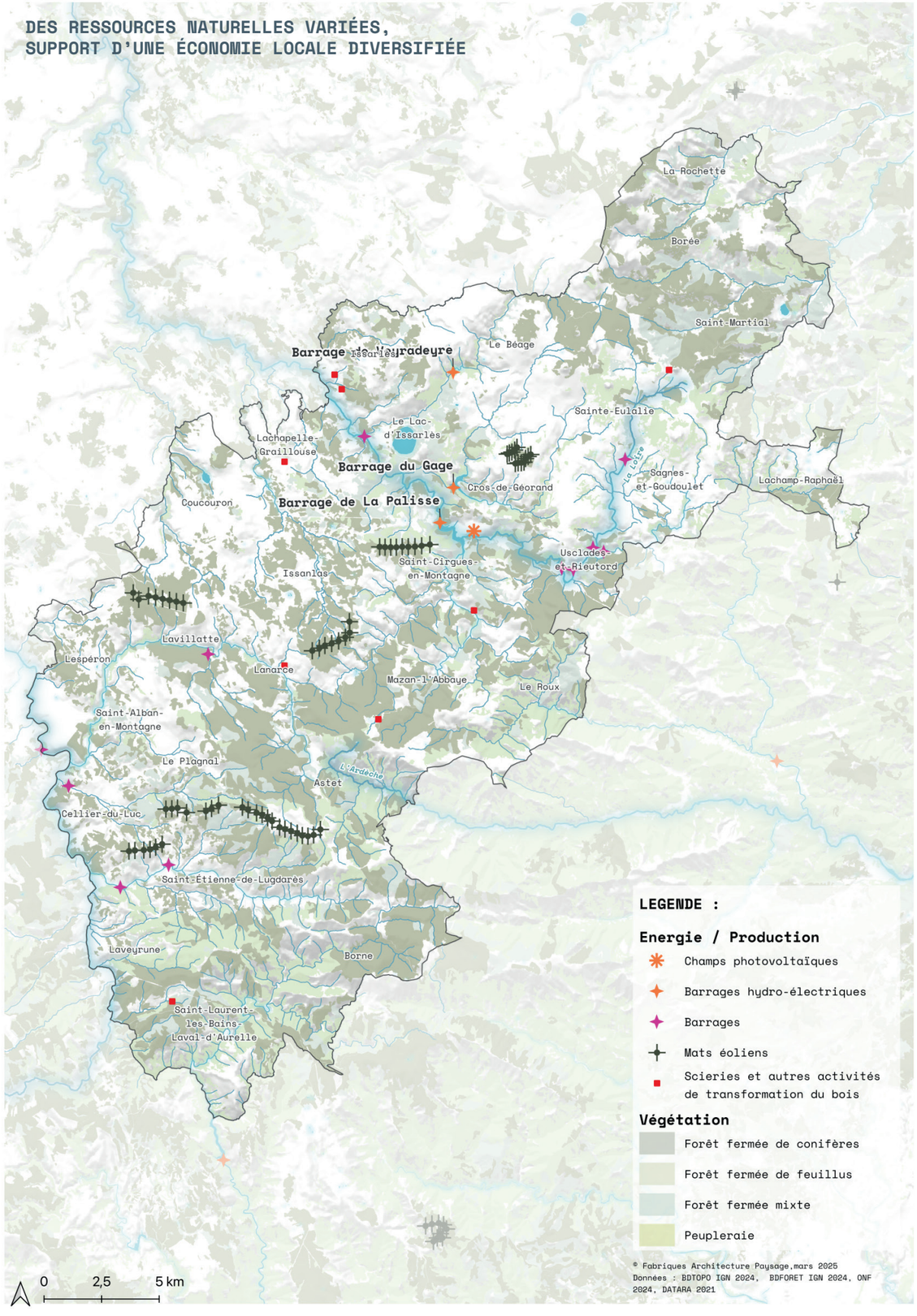

© Fabriques Architecture Paysage,mars 2025
Données : BDTOPO IGN 2024, BDFORET IGN 2024, ONF 2024, DATARA 2021

SYNTHÈSE DES ENJEUX

1 UNE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE FORTE À GÉRER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

La Loire

- L'**accueil des touristes au fil des 4 saisons**
- L'aménagement d'**espaces d'accueil pour le public polyvalents dans les cœurs de bourg,** et pas uniquement autour des lacs et des sites d'intérêt patrimonial (stationnements, espaces de convivialité, points d'eau, sanitaires...)

2 DES SITES NATURELS ET PATRIMONIAUX À ENJEUX DE VALORISATION ET DE PRÉSERVATION

- La mise en valeur des **sites naturels et patrimoniaux** pour l'**accueil touristique**
- L'**aménagement frugal** de ces sites, préservant leurs qualités paysagères et environnementales
- La **gestion durable et économe** de ces sites

3 UN POTENTIEL DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

- La valorisation de l'**itinérance** sur le territoire
- Le développement des **moyens d'accès au territoire alternatif à la voiture**, notamment pour les touristes (trains, navettes, bus, covoiturage...)
- Le développement d'**infrastructures piétonnes et cyclables** en complément des itinéraires existants
- L'insertion paysagère des **nouvelles infrastructures de mobilités** (voie cyclable, piétonne, stationnement...)

L'Ardèche

4 DES CŒURS DE BOURG DÉSERTÉS EN DEHORS DES SAISONS TOURISTIQUES

- L'**aménagement qualitatif des cœurs de bourg** pour attirer une population permanente, (qualité des espaces publics, logements, services disponibles, accessibilité...)
- Le travail sur la **qualité du cadre de vie et la vitalité des villages**, notamment commerciale pour **étendre les plages de présence des résidents secondaires**
- **Organiser l'offre commerciale** et **inciter les commerçants** déjà implantés sur le territoire à rester ouvert toute l'année et non uniquement en haute saison

5 UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À MESURER EN FONCTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

- La conciliation **de l'attractivité touristique et de la préservation des paysages**
- La **gestion mesurée de l'accueil touristique** pour une **cohabitation fluide avec la population locale**
- L'**organisation des flux touristiques** et de la **fréquentation** (stationnements, circulation, sanitaires, hébergement...)
- La gestion de la **ressource en eau** lors des pics d'affluence

3 UNE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE 4 SAISONS LIÉE À UN CLIMAT ET À DES PAYSAGES CONTRASTÉS

De par ses paysage variés, mais aussi ses climats très contrastés, le territoire de la Montagne d'Ardèche fait l'objet d'une forte attraction touristique tout au long de l'année.

Au-delà des variations climatiques propres à chaque saison, une des spécificités de la Montagne d'Ardèche est aussi d'être soumise à l'influence de deux climats distincts. Du côté du bassin versant Rhône-Méditerranée, l'influence méridionale se manifeste avec des étés chauds comprenant de longues périodes sèches, et des automnes marqués par des pluies abondantes et des orages. Côté Loire-Bretagne, le climat se rapproche d'un climat montagnard à tendance océanique où l'influence de l'Atlantique est encore perceptible. L'ouest du territoire est ainsi soumis à des hivers plus rudes mais à des pluies moins intenses et mieux reparties sur l'ensemble de l'année. L'ensemble du territoire est balayé par la burle, vent glacial venu du nord qui renforce la rigourosité des hivers.

Les flux touristiques proviennent en majorité des départements voisins (Drôme, Rhône, Isère), et prennent la forme d'un tourisme quatre saisons. Les estivants viennent trouver de la fraîcheur auprès des lacs et des rivières, tandis que les touristes hivernaux viennent chercher des paysages d'altitude enneigés pour la pratique des sports d'hiver.

De manière générale, c'est aussi et surtout pour ses paysages naturels que le territoire attire. La nature y semble préservée et foisonnante. Les ouvertures visuelles sont très larges et offrent des vues sur des kilomètres. Il s'agit également d'un territoire qui possède un patrimoine riche, notamment préservé et mis en valeur par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, qu'il s'agisse d'architecture (villages préservés, monuments historiques...), mais aussi de nature et de paysage (prairies, sucs, rivières, forêts, zones humides...).

Tous ces éléments façonnent un attrait certain du territoire pour un tourisme vert et patrimonial, qu'il conviendra tout de même de cadrer afin de préserver. Aujourd'hui déjà, la question de la gestion de ces sites, ainsi que des résidences secondaires induisant une forte désertification des cœurs de bourg est soulevée sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRES CLEFS

- 4000 km de sentiers et 46 itinéraires de randonnées balisés
- 3 stations de ski
- 57% de résidences secondaires

LES VISAGES SAISONNIERS DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE



Un tourisme estival de fraîcheur en bord de lac (Coucouron) // © Fabriques



Un tourisme hivernal d'altitude // © Fabriques



Un tourisme patrimonial mettant en valeur l'architecture et les paysages // © Fabriques



Des résidences secondaires ponctuant le territoire // © Fabriques


© Fabriques

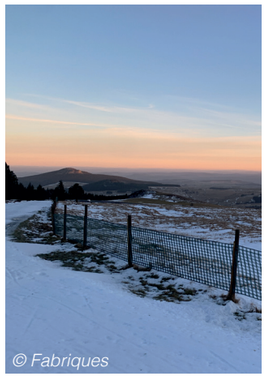
© Fabriques


© Le Partage des Eaux, Le phare de Borne, Gloria Friedman

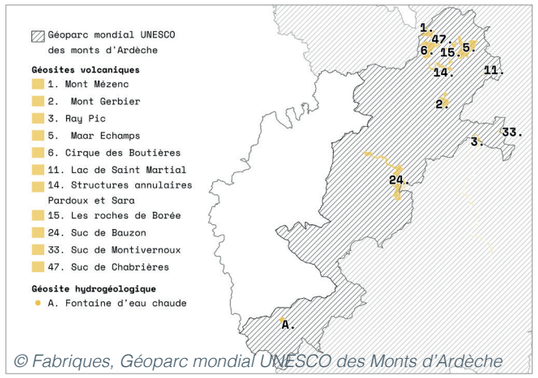

© Fabriques, Géoparc mondial UNESCO des Monts d'Ardèche



Le Lac-d'Issarlès en été
© N.Coulomb


Le Lac-d'Issarlès hors saison
© Fabriques

1/ DES PAYSAGES ESTIVAUX ET HIVERNAUX TRÈS CONTRASTÉS MAIS TOUT AUTANT ATTRACTIFS

De par des climats propres à chaque secteurs du territoire, mais aussi par des saisons très contrastées, les paysages de la Montagne Ardéchoise sont très variés au cours des saisons. Ils attirent des touristes tout au long de l'année, pour des activités diversifiées.
L'été, touristes et habitants profitent de 4 000 kms de sentiers pour découvrir le territoire. Les plus pentus permettent de découvrir les nombreux sommets volcaniques du territoire : sucs de Sara et de Lestrat, volcans de Cherchemuse ou de Laoune... Ils permettent aussi de parcourir les nombreux réservoirs de biodiversité associés aux ZNIEFF et aux zones Natura 2000. L'eau est également support d'un tourisme de fraîcheur où les campings accueillent les vacanciers en bords des fleuves et rivières. Les chaleurs sont propices aux baignades et aux balades autours des lacs, des tourbières ou des zones humides qui jalonnent le plateau entre Coucouron et Issarlès.
En hiver, le territoire est recherché par les skieurs qui rejoignent les stations de la Croix de Bauzon, de la Chavade ou du Montivernoux pour pratiquer ski de fond, le ski de descente ou les raquettes pour découvrir les reliefs enneigés du territoire.

2/ DES ITINÉRAIRES VARIÉS DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

A l'intérieur des grandes traverses créées par les départementales, le territoire est maillé par un réseau fin de sentiers de randonnées bien entretenus et balisés. Ces sentiers sont parfois le seul moyen d'accéder aux sites naturels remarquables du territoire (Mont Gerbier de Jonc, Suc de Sara, coulée basaltique de Veyradeyre...). Plusieurs GR d'intérêt national ou international passent par la Montagne d'Ardèche, dont le Chemin de Stevenson (GR70) qui suit les traces du célèbre écrivain qui traversa les Cévennes avec un âne, mais aussi le GR7 qui est longé par la ligne du Partage des Eaux et son parcours artistique qui accueille à ciel ouvert une dizaine d'oeuvres d'art.
De manière générale, les GR contournent le centre du territoire. De nombreux itinéraires locaux existent cependant, notamment autour des lacs. Bien que ces itinéraires aient une visée touristique, ces sentiers sont aussi utilisés par les locaux pour profiter de la diversité des paysages de leur territoire.
Avec l'afflux touristique que connait le territoire en saison, les besoins d'infrastructures liées aux automobiles sont des éléments qui soulèvent aujourd'hui de forts enjeux d'aménagement, visant leur bonne intégration paysagère dans les cœurs de bourgs, mais aussi dans les paysages naturels.

3/ UN PATRIMOINE NATUREL, PAYSAGER ET BÂTI RICHE

Traverser la Montagne de l'Ardèche c'est découvrir une variété de paysages entre plateaux et lacs, montagnes forestières, rivières et pentes cévenoles. Mis en valeur à travers le géoparc mondial de l'UNESCO des monts d'Ardèche, sur le périmètre du PNR des Monts d'Ardèche, ces paysages révèlent et retracent l'histoire géologique remarquable du territoire à travers ses géosites.
Au delà de ce patrimoine naturel et paysager très riche et diversifié, c'est aussi le patrimoine bâti qui rend le territoire attractif. Jalonné par les silhouettes d'églises romanes centrales à chaque village, le territoire recèle en effet de bâtiments exceptionnels à forte valeur patrimoniale. Un patrimoine religieux très riche est présent (églises, abbayes, croix), ainsi que des bâtiments à l'architecture vernaculaire remarquable. Le secteur compte 19 monuments historiques, majoritairement situés au nord, autour de Sainte-Eulalie et Sagnes-et-Goudoulet.
Ces patrimoines multiples sont mis en avant et constituent un des piliers de l'attractivité touristique du territoire. Ils sont répartit de manière relativement homogène sur le territoire. Les infrastructures d'accueil et de loisirs liées au tourisme sont cependant essentiellement regroupées autour des lacs et de la Loire. On remarque aussi une disparité entre le nord où l'activité touristique est très installée, et le sud où elle est moins développée.

4/ DES CŒURS VILLAGEOIS À LA VITALITÉ TRÈS VARIANTE SELON LES SAISONS

En parcourant le territoire de la Montagne d'Ardèche hors-saison et notamment dans ses cœurs de village et ses hameaux, il n'est pas rare de croiser des bâtiments aux volets fermés semblant être inhabités ou délaissés. Cela n'est pas étonnant puisqu'en 2021, 58% des logements du territoire correspondaient à des résidences secondaires.
Ce phénomène n'est pas à confondre avec celui de la vacance, qui reste relativement faible sur le territoire. En 2020, le territoire comptait environ 400 logements vacants, ce qui représentait environ 5,6% du parc immobilier du territoire ; soit un taux en-dessous de la moyenne nationale (8,1%).
Cette forte proportion de résidences secondaires sur le territoire impacte malgré tout les paysages et la vie des villages de manière très contrastée selon les saisons. En été, de nombreux marchés sont présents, les touristes font vivre les restaurants, commerces et gîtes, alors que les périodes hors-saison sont moins vivantes. Cela ne favorise pas toujours le maintien de ces services de manière pérenne sur le territoire.

UNE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE 4 SAISONS LIÉE À UN CLIMAT ET À DES PAYSAGES CONTRASTÉS

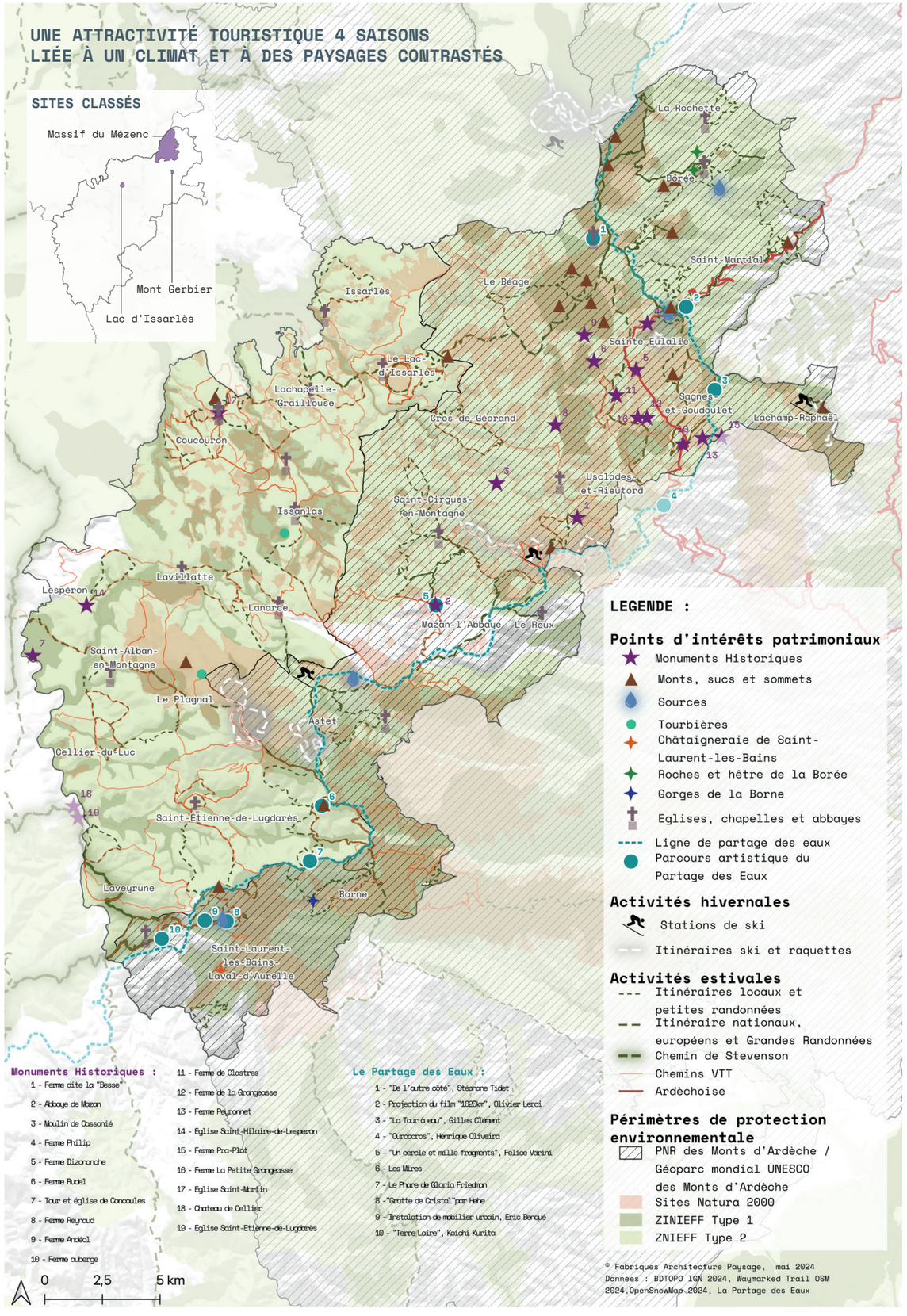

© Fabriques Architecture Paysage, mai 2024
Données : BDTOPO IGN 2024, Waymarked Trail OSM 2024,OpenSnowMap 2024, La Partage des Eaux

SYNTHÈSE DES ENJEUX

1 UN TERRITOIRE AU CADRE DE VIE QUALITATIF, OUVERT SUR LES PAYSAGES

- La préservation de **respirations paysagères** et d'**ouvertures visuelles** sur le grand paysage
- La **place du végétal et de l'eau** dans les villages et hameaux
- L'affirmation d'**espaces publics qualitatifs**, **accueillants** et **conviviaux** dans les cœurs de bourg

2 UN TERRITOIRE RURAL PEU DENSE STRUCTURÉ PAR DES POLARITÉS PLURIELLES

- La proposition d'**alternatives à la voiture** pour rejoindre le territoire depuis l'extérieur (train, bus...)
- La **gestion paysagère** et **l'organisation** des espaces dédiés aux **stationnements automobiles**
- La **gestion paysagère** des entrées, sorties et traversées de bourg

3 UNE QUALITÉ ARCHITECTURALE VERNACULAIRE EXISTANTE MAIS PEU VALORISÉE DANS LES NOUVELLES OPÉRATIONS

- Le **respect des morphologies urbaines existantes** dans les nouvelles constructions
- La valorisation des **ressources et des savoir-faire locaux** dans les nouveaux aménagements

4 DES CŒURS DE BOURGS ET DES HAMEAUX EN DÉPRISE (LOGEMENT VACANTS, FERMETURES DE SERVICES)

- L'**adaptation des bâtiments** aux enjeux climatiques, notamment énergétiques
- Permettre les **changements de destination des anciens bâtiments agricoles** dans ou proches des villages
- Favoriser l'**action des collectivités sur la réhabilitation des bâtiments** vacants ou dégradés (pour de l'habitat, du commerces...)

5 DES EXTENSIONS EN FRANGE DE VILLAGE

- L'**insertion paysagère des nouvelles opérations** résidentielles ou économiques
- La qualification des **franges agri-urbaines** pour l'implantation de **nouveaux usages**
- L'implantation de **micro-activités en franges villageoises** pour développer l'artisanat local

4 DES VILLAGES ET HAMEAUX DISPERSÉS AU CADRE DE VIE QUALITATIF

La Montagne d'Ardèche est un territoire rural très peu dense (7 habitants par km²) où les noyaux bâtis dispersés se font discrets dans un paysage naturel remarquable. Les fortes contraintes géographiques du territoire, comme son relief et son hydrographie complexes, ont ici plus qu'ailleurs influencé les implantations humaines.
On observe en effet des formes bâties vernaculaires s'adaptant au relief et variant avec lui. Si le plateau accueille les bourgs les plus développés, car les plus accessibles (Coucouron, Lac d'Issarlès ou encore Lanarce), la partie montagnarde et les pentes présentent en grande majorité des bâtiments isolés, des hameaux cachés dans les fonds de vallon ainsi que de petits villages accrochés aux coteaux.
On observe également un maillage routier peu dense qui se structure autour d'une route nationale, la N102, et qui traverse le territoire d'est en ouest en passant par Lanarce. Un réseau secondaire de routes départementales s'adaptant au relief et aux contraintes géographiques permet de relier les villages dispersés entre eux de manière très fonctionnelle en été, mais de manière plus compliquée en hiver, et particulièrement au niveau du Tunnel du Roux qui est fréquemment fermé pendant la saison froide.
Les villages du territoire présentent un rapport de proximité privilégié avec les espaces agricoles alentours. Le bâti, souvent peu dense dans les cœurs de bourg, laisse la place à de nombreuses ouvertures paysagères sur le territoire. En leur sein, on note également la présence de nombreux jardins arborés qui participent à la qualité du cadre de vie de ces villages. Les espaces publics généreux de ces cœurs de villages présentent également de véritables atouts en terme de qualité du cadre de vie. Ils offrent eux aussi des vues sur le grand paysage. Ceux-ci sont cependant souvent aménagés pour la voiture et présentent des aspects parfois très routiers et peu qualitatifs. Malgré cette qualité de cadre de vie, ces villages sont aujourd'hui inégalement habités à l'échelle du territoire et connaissent des phénomènes de déprise importante. De nombreux bâtiments sont aujourd'hui à l'état de friche, et notamment dans les cœurs de bourg et à travers l'espace agricole.

CHIFFRES CLEFS

7 habitants/km²

68% de déplacements en voiture

ARCHITECTURE ET FORMES RURALES DE LA MONTAGNE D'ARDÈCHE



Des constructions s'intégrant dans la pente // ©Fabriques



Des ouvertures visuelles sur le grand paysage depuis les cœurs de bourg // ©Fabriques



Des jardins arborés en cœurs des bourgs, offrant des respirations paysagères au sein des villages // ©Fabriques



Des friches bâties en milieu agricole // ©Fabriques









1/ UN MAILLAGE VILLAGEOIS DIFFUS CONTRAINT PAR LE RELIEF ET MULTIPOLARISÉ

Par une structuration très contrainte par le relief, l'armature villageoise du territoire de la Montagne d'Ardèche est très diffuse et clairsemée dans le paysage. Les villages et hameaux sont dispersés et s'inscrivent le long d'un réseau lâche de routes départementales, contournant soigneusement les reliefs. L'usage de l'automobile est ainsi très ancré dans le quotidien pour se déplacer sur le territoire. Les services et zones d'emploi sont éloignés des lieux de vie et se regroupent en bassins de vie polarisant les déplacements. 68% des habitants se rendent ainsi au travail en voiture et les transports en commun et le vélo ne représentent que 1,8% des déplacements quotidiens. Selon les secteurs, les villages dépendent d'aires urbaines différentes (Aubenas, Le Puy, Langogne). Ces aires urbaines sont souvent complémentaires entre-elles et rendent ainsi le territoire multipolarisé et complète une organisation interne à la CCMA plutôt horizontale sans centralité très marquée.
Les infrastructures routières restent toutefois assez discrètes dans le paysage. Elles sont peu larges et se limitent souvent à un simple ruban d'asphalte. Cette discrétion est un atout paysager majeur et permet de limiter les interférences de ces infrastructures avec le paysage.

2/ DES MORPHOLOGIES VILLAGEOISES AÉRÉES EN RELATION AVEC LE PAYSAGE

Par leurs nécessaires implantations dans la pente, les villages de la Montagne Ardéchoise ont su s'adapter aux contraintes géographiques du territoire et témoignent historiquement d'une relation très en lien avec leur contexte paysager. Les ensembles bâtis sont très dispersés sur le territoire, mais le sont aussi au sein même des villages. Les villages sont le plus souvent caractérisés par une implantation bâtie alignée en front de rue principale, et par des implantations bâties moins denses en périphérie. Ces caractéristiques induisent des morphologies villageoises très aérées, offrant de nombreuses ouvertures visuelles sur les espaces agricoles, forestiers et naturels alentours. Ces espaces ouverts représentent de véritables respirations paysagères au cœur des bourgs et participent pleinement à la qualité de leur cadre de vie. Qu'il s'agisse d'espaces publics donnant sur le grand paysage, mais aussi de jardins privés arborés, les espaces ouverts sont essentiels et caractéristiques. Leur prise en compte dans les nouvelles opérations est ainsi primordiale afin de préserver les qualités paysagères du cadre de vie, et notamment dans les réflexions d'aménagement des dents creuses qui soulèvent aujourd'hui de forts enjeux partout sur le territoire.

3/ UN PETIT PATRIMOINE VERNACULAIRE VALORISANT LES RESSOURCES ET LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

Au sein des villages, on retrouve de nombreux ouvrages vernaculaires, hérités des générations précédentes : murets de pierres refermant les cours et délimitant les parcelles agricoles, petites infrastructures de gestion de l'eau (ponts en pierre, canaux de pierres, bassins, puits...). Ces éléments témoignent d'une culture de façonnage du paysage. Ils se caractérisent par des matériaux naturels comme la roche volcanique (au nord), des toits de lauze, de chaume ou de tuile, ou encore par une palette de couleurs chaudes (beige, ocre, marron...) rappelant les nuances des paysages de la Montagne d'Ardèche et s'y inscrivant ainsi de manière harmonieuse. L'emploi et la mise en œuvre de ces matériaux locaux met à la fois en valeur les ressources locales ainsi que ces savoir-faire ancestraux qui faisaient avec le « déjà-là ».
Dans les aménagements contemporains, certaines techniques semblent avoir été perdues, malgré leur qualité paysagère et leur durabilité reconnues. C'est notamment le cas dans les espaces publics qui se retrouvent aujourd'hui très souvent enrobés, ou bien dans les nouvelles constructions qui n'utilisent que très peu les ressources locales et ne s'inscrivent pas toujours de manière harmonieuse dans le paysage.

4/ UNE DÉPRISE VILLAGEOISE COMMUNE ASSOCIÉE À DES EXTENSIONS URBAINES EN FRANGES

De manière générale, le territoire de la Montagne d'Ardèche est un territoire rural dynamique. On observe actuellement l'émergence de nouvelles filières économiques en lien avec l'agriculture ou la gestion forestière, et notamment des filières de transformation : fromageries, charcuteries, scieries... Ces nouvelles activités s'installent le plus souvent dans des zones artisanales en entrées ou sorties de villages, comme par exemple à Coucouron ou à Saint-Etienne-de-Lugdarès. On constate également un dynamisme en matière de construction de logements. Entre 2014 et 2020, 260 logements ont été construits sur le territoire.
L'implantation de ces nouvelles activités, mais aussi de nouveaux logements en franges villageoises soulèvent cependant plusieurs enjeux. Ces nouvelles opérations s'implantent souvent en extension des bourgs existants sans toujours s'inscrire dans la continuité des formes urbaines et de l'architecture locale. Un phénomène de déprise des cœurs villageois est également notable. Il touche particulièrement les villages les plus ruraux et reculés et s'intensifie avec la disparition de services en cœurs de bourgs. En 2020, le territoire comptait environ 400 logements vacants, soit une centaine de plus qu'en 2014. Malgré tout, le taux de vacance du territoire reste plus faible que celui du département (respectivement 5,6% contre 9,7% en 2020 selon l'INSEE).

